

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2525 - JEUDI 4 FÉVRIER 2016

Formation de la CNEI

Les autorités politiques invités à désigner leurs représentants

Au cours d'une rencontre hier avec les représentants des partis politiques, à Brazzaville, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou a invité les groupements politiques à désigner, dans un délai de six jours, leurs représentants appelés à siéger au sein de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI). Dépassé ce délai, a-t-il prévenu, l'administration reconduira l'ancien personnel qui composait la Commission nationale d'organisation des élections (Conel).

« Nous attendons les propositions des groupements, des



partis politiques et de la société civile impliquée dans le processus électoral. Vous devez non seulement proposer vos représentants à la coordination nationale ; mais également dans les commis-

Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou (au centre) lors de rencontre avec les partis politiques sions techniques et locales », a estimé Raymond Zéphirin Mboulou, soulignant que cent onze circonscriptions électorales sont prévues sur l'ensemble du territoire national. [Page 3](#)

CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Les autorités congolaises appellent les polices africaines à mutualiser leurs efforts

À quelques jours de la tenue du 8 au 10 février, à Brazzaville, de la 23^e conférence régionale africaine d'Interpol, le Congo qui accueille ses assises plaide pour une action plus vitale de cette organisation internationale de police criminelle pour garantir la sécurité en Afrique.

Se situant au cœur de cette conférence, le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation appelle à l'unisson les polices africaines

en vue d'une vision novatrice susceptible de contenir la criminalité. « ... La capacité des criminels à détourner l'innovation en évolution technologique à leur profit appelle à renouveler les modes d'action des forces de police africaines », a précisé le ministre congolais de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, au cours d'un échange avec le secrétariat général de cette organisation continentale. [Page 7](#)

ÉNERGIE

Eni veut accroître sa production et la puissance de la CEC



Une vue de la CEC, fruit de la coopération Congo-Italie

Le groupe pétrolier italien Eni envisage d'augmenter de 300 à 700 mégawatts la puissance de la Centrale électrique du Congo (CEC) pour accompagner le processus d'industrialisation qui demande un plus grand besoin en matière d'énergie.

Reçu mardi en audience par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, l'admi-

nistrateur délégué d'Eni, Claudio Descalzi qui a fait cette annonce a, par ailleurs, précisé que, tout en augmentant ses capacités de production pétrolière à travers le développement de nouveaux gisements, son groupe poursuivra ses investissements dans le secteur gazier au Congo.

« On a un programme d'investissement très important

au Congo après les découvertes qu'on a faites en mai et on continue à investir », a déclaré l'administrateur délégué d'Eni.

ÉPIDÉMIE ZIKA

L'OMS lance une alerte sanitaire mondiale

En raison de la propagation rapide de l'épidémie Zika, un arbovirus qui sévit actuellement en Amérique, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé, dans un communiqué, une alerte mondiale en raison de l'augmentation du nombre de voyageurs porteurs du virus. « Le virus Zika est une urgence de santé publique de portée mondiale. Tout le monde s'accorde sur le besoin urgent de coordonner les efforts internationaux pour poursuivre les investigations et mieux comprendre cette relation », a déclaré la directrice générale de l'OMS, Margaret Chan, dans un communiqué de presse. [Page 7](#)

Christiane Taubira publie « Murmures à la jeunesse »

[Page 10](#)

ÉDITORIAL

Mise en garde

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Mise en garde

Si il est vrai que la campagne pour les présidentielles débute chez nous dans le calme et que, selon toute vraisemblance, elle ira jusqu'à son terme sans qu'aucun évènement notable vienne la perturber il ne l'est pas que hors de notre pays, en France tout particulièrement, elle se déroulera dans un climat serein. Plus que jamais, en effet, de petits groupes d'opposants se montrent décidés à provoquer par tous les moyens possibles et imaginables des incidents dans la rue afin de projeter du Congo l'image d'une nation misérable, divisée, peu encline à la démocratie, gérée par des autocrates.

Ce qui s'est produit par deux fois à Paris à l'approche du référendum constitutionnel, lorsque ces mêmes petits groupes s'en sont pris à notre ambassade, peut se reproduire dans les semaines à venir. Mieux vaut le savoir et prendre les mesures qui s'imposent avant que ces agressions, physiques ou verbales, ne soient amplifiées par les médias publics et privés qui s'emploient à projeter de l'Afrique, et pas seulement du Congo, l'image d'un continent qui, pour reprendre la formule malheureuse de l'ancien Président Nicolas Sarkozy, « n'est pas encore entré dans l'Histoire ».

Dans le même temps où se met en place, ici et sur toute l'étendue de notre territoire, le dispositif qui doit permettre aux citoyens congolais de se prononcer en toute liberté le 20 mars, il convient de porter la plus grande attention à l'image que le scrutin présidentiel projettera de notre jeune démocratie. Dans le monde très ouvert où nous vivons la désinformation, le mensonge, la manipulation médiatique prennent, en effet, une dimension inquiétante; et comme les dirigeants des pays amis ont souvent du mal à décrypter le vrai du faux, les conséquences diplomatiques du travestissement de la réalité par des esprits pervers peuvent s'avérer désastreuses.

La diaspora congolaise, qui est aussi nombreuse que diverse et que ne représentent nullement les agités prétendant parler en son nom, devrait, à notre sens du moins, être tenue informée par tous les moyens disponibles de la campagne qui se déroulera à quelque six mille kilomètres de là. Et bien sûr être invitée simultanément à déposer son bulletin dans l'urne le jour venu. Soyons en certains, elle n'attend que cela dans sa très grande majorité.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE ASSOCIATIVE

Des jeunes apprennent les notions de démocratie et d'observation des élections



Markos Angenheim Hollat-Louis entouré des autres membres de la coordination ; crédit photo Adiac

La Ligue des associations pour la paix et la démocratie (LAPADE) a fait sa sortie officielle le week-end dernier à l'issue d'un atelier de renforcement de capacités de ses membres organisé à Brazzaville, sous la direction de son coordonnateur général, Markos Angenheim Hollat-Louis.

Créée le 5 décembre 2015 au cours d'une assemblée générale constitutive, la LAPADE est une organisation apolitique. Elle vise, entre autres, à promouvoir et vulgariser les principes de démocratie et de paix dans le pays. « Les associations membres de la ligue pensent que notre pays n'est pas à l'abri des conflits et qu'il est nécessaire de conjuguer nos efforts afin de sensibiliser la population, surtout les jeunes aux principes de démocratie, paix, citoyenneté », a expliqué Markos Angenheim Hollat-Louis.

Née dans un contexte national marqué par la tenue, le

20 mars prochain, de l'élection présidentielle, LAPADE estime qu'il s'agit d'un processus normal dans un pays qui se veut démocratique. La démocratie fixe, a-t-elle indiqué, les mécanismes d'accession à toutes les fonctions à travers des élections. Cette organisation de la société civile a aussi rappelé que le vote est un droit pour un citoyen de participer à l'élection de ses représentants politiques au plan national ou local ainsi que de se prononcer sur un texte législatif ou constitutionnel.

« L'élection présidentielle est la seule arme que détient la population pour élire, maintenir et démettre un président. Ne dit-on pas que le pouvoir s'obtient par les urnes et non dans la rue ou dans les meetings au risque et péril des populations. Nous souhaitons l'adhésion de toute

la classe politique à l'élection présidentielle prochaine et la révision des listes électorales », a émis le coordonnateur général de cette association.

Ainsi, a-t-il demandé à la jeunesse congolaise dans son ensemble de se faire enrôler afin d'aller voter le candidat de son choix le 20 mars. Quant aux candidats déclarés à l'élection présidentielle, Markos Angenheim Hollat-Louis leur a demandé de faire preuve de patriotisme. « Malgré vos divergences, soyez tous unis pour le maintien de la paix. En cas de litige que la Cour constitutionnelle soit le seul moyen de recours conformément à la loi pour la préservation de la paix et la cohésion sociale et que le verdict de cette institution soit impartial », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FORMATION DE LA CNEI

Six jours donnés aux partis politiques et à la société civile pour désigner leurs représentants

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou a donné le 3 février, à Brazzaville, un délai de six jours aux groupements, partis politiques et à la société civile pour désigner leurs représentants qui siégeront désormais à la Commission nationale électorale indépendante (CNEI).

Dépassé ce délai, a dit le ministre, l'administration reconduira l'ancien personnel qui composait la Commission nationale d'organisation des élections (Conel). A propos justement de cette structure, Raymond Zéphirin Mboulou a édifié les représentants des partis politiques et de la société civile que : « pour éviter le vide administratif, la Conel continue de travailler avant de passer le témoin à la CNEI. C'est pourquoi elle a commencé les opérations préélectorales en cours ».

Le ministre de l'Intérieur a



Les représentants des partis et de la société civile

précisé, en outre, que les candidatures individuelles à la CNEI seront rejetées. « Nous attendons les propositions des groupements, des partis politiques et de la société civile impliquée dans le processus

électoral. Vous devez non seulement proposer vos représentants à la coordination nationale ; mais également dans les commissions techniques et locales. Je vous rappelle qu'il y a cent onze circonscriptions

électorales sur l'ensemble du territoire national », a-t-il indiqué.

Dans son mot liminaire, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation a expliqué à l'auditoire que la gouvernance

électorale au Congo s'enrichit et progresse grâce à l'apport des acteurs politiques et de la société civile impliquée dans le processus électoral. C'est toute l'importance, a-t-il renchéri, des différents dialogues nationaux organisés en 2009 à Brazzaville, 2011 à Ewo, 2013 à Dolisie et 2015 à Sibiti.

En outre, Raymond Zéphirin Mboulou a mis à profit cette rencontre pour rappeler aux responsables des partis politiques que, dans les tout prochains jours, le ministère de l'Intérieur publiera la liste des partis politiques reconnus par l'Etat. « Les formations politiques dont les noms ne figureront pas sur cette liste sont contraints d'intégrer les groupements politiques existants. Les groupements et partis politiques qui ont des élus sont d'office reconnus par les pouvoirs publics », a-t-il insisté.

Roger Ngombé

PRÉSIDENTIELLE 2016

Le CRAP appelle Hermann Bertrand Kissangou à faire acte de candidature

Les membres du Cercle de réflexion d'action et de proposition objectif 2016 (CRAP), ont fait ce choix le week-end dernier à Brazzaville, au cours d'une rencontre dite politique.

Les participants ont ainsi porté leur choix sur Hermann Bertrand Kissangou, à qui ils ont exigé solennellement de faire acte de candidature à l'élection présidentielle de mars 2016. « En faisant ce choix, nous sommes tous conscients. Car avant de le faire, nous avons interrogé notre subconscient. Nous sommes résolus à tout mettre en œuvre pour encourager sa candidature fondée sur le bien-être des jeunes en matière de l'emploi », a précisé le président du CRAP.

Encourageant ces adhérents à soutenir et plaider le cas de leur candidat, le président du CRAP, a en outre reconnu que l'enjeu sera de taille, surtout pour tous ceux qui veulent d'un Congo fort, uni et émergent ainsi que des institutions fortes. Car, ajoute-t-il, il faudra travailler avec un homme visionnaire.

Évoquant la vision de l'ensemble des participants, le président du CRAP a souligné que leur candidat, une fois élu, incarnera les ambitions communes de tous les Congolais. Cependant pour atteindre cet objectif, il faudrait l'implication de tous. « C'est ici que commence la première étape de notre action conjointe. Un militant ne joue plus son rôle lorsqu'il renonce au choix de l'heure et à l'avenir de son pays », a ajouté le président du CRAP, insistant sur le fait que l'activité politique nécessite des dispositions pratiques et concrètes à prendre sur le terrain. « Le 20 mars 2016 étant une date butoir pour l'élection présidentielle, mettons à contribution notre ingéniosité et notre ardeur sur le plan organisationnel », a conclu, le président CRAP.

Notons qu'Hermann Bertrand Kissangou, âgé de 40 ans est président de l'association « Bana ya Congo ». Une plateforme politique qui regroupe les membres de la diaspora congolaise en France. Également commissaire aux impôts directs de la commune de Ris-Orangis et de la communauté d'agglomérations Evry Centre-Essonnes, il occupe actuellement la présidence de la Commission internationale de la fédération du parti socialiste du département de l'Essonne en France.

Rock Ngassakys

La force publique prête à maintenir la quiétude sur toute l'étendue du territoire national

Les plans de sécurisation du scrutin du 20 mars prochain ont été réajustés et validés au cours de la conférence principale de planification organisée du 28 au 30 janvier à Brazzaville sous la direction du chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général Guy Blanchard Okoi

Selon le coordonnateur du Groupe d'anticipation stratégique, l'heure n'est plus à la rhétorique autour des plans validés. D'où la nécessité pour chaque contrôleur opérationnel de s'approprier les réajustements des plans de sécurisation par le groupe pluridisciplinaire de planification opérationnelle. « La mise en œuvre des meilleures idées, validées et portées dans les documents s'impose et ce, dans une démarche de qualité accolée à une gestion axée sur les résultats. Il conviendra, en premier, de se conformer aux prescriptions de la planification. Ensuite, seront mesurés le niveau d'accomplissement des objectifs et les écarts entre les prévisions et les résultats », a précisé le général Guy Blanchard Okoi à la clôture de la conférence, sans exclure le fait que ces plans pourraient être améliorés en plans d'action.

Le chef d'état-major des FAC a également souligné l'importance de capitaliser l'atout que procure le maintien en veille des services de renseignements dans les différentes unités. C'est

ainsi qu'il a attiré l'attention de la force publique sur des éventuels dérapages qui pourraient survenir suite aux mauvais comportements de certains agents. « Nous ne sommes pas à l'abri d'actes attentatoires à l'ordre public, à la sécurité des citoyens ou à la sécurité des biens publics ou privés. Notre éveil et notre vigilance sont nos principales armes contre ceux-ci. Les institutions de la République et la population attachent du prix à cela », a-t-il averti.

D'après lui, la poursuite de la formation des unités de la force publique sur les notions nécessaires à l'exécution de leurs missions et l'application des règles d'engagement et de comportement demeurent une instruction à observer en tout temps. Elles favorisent, a-t-il commenté, le maintien en conditions opérationnelles de la troupe et optimise ses capacités d'action sur le terrain. Les états de besoins en ressources nécessaires à la concrétisation de la planification, analysés et approuvés par le groupe d'anticipation stratégique seront, a-t-il indi-

qué, réalisés dans la mesure des capacités offertes par le gouvernement de la République.

« Comme vous le savez, et nous ne cesserons jamais de répéter qu'il est indispensable pour la force publique de garantir le succès du déroulement de l'élection présidentielle du 20 mars 2016. La conservation de la quiétude et de la tranquillité, contrat social de nos corps de métiers, exige de nous le délestage en interne de comportements répréhensibles dont une survivance est encore perceptible à certains endroits », a rappelé Guy Blanchard Okoi.

Il a, par ailleurs, précisé que la liberté d'aller et venir est un principe fondamental encadré par la loi et sa limitation fait l'objet de prescriptions écrites par les autorités habilitées. L'érection donc de barricades, de barrages ne peut, a-t-il averti, se faire à l'initiative et doit obéir strictement à des ordres prescrits. « Le respect scrupuleux des règles d'engagement, de comportement et d'emploi de la force dans la mise en œuvre des missions relevant de la posture permanente de sûreté et de toute autre opération devra se faire de manière coopérative et coordonnée », a conclu le chef d'état-major.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

N° SC 01-02-2016/IDAH 5302 - CG

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE DEVELOPPEMENT DE MODULES DE FORMATION SUR LES COMPETENCES DE VIE COURANTE (CVC) ESSENTIELLES A LA VIE PERSONNELLE, SOCIOPROFESSIONNELLE ET A L'EMPLOYABILITE ET ELABORATION D'UN CADRE D'ENVIRONNEMENT ADAPTE POUR LES FILLES**I - CONTEXTE**

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du recrutement d'un consultant individuel pour le développement de modules de formation sur les compétences de vie courante essentielles à la vie personnelle, socioprofessionnelle et à l'employabilité et élaboration d'un cadre d'environnement adapté pour les filles

II - OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1-Objectifs général Le consultant appuiera les membres de l'Equipe Nationale et de l'Equipe Technique chargées de développer les modules de formation ainsi que les supports didactiques sur les compétences de vie courante pour les jeunes bénéficiaires de formation, en vue d'une meilleure prise en main de leur vie, de leur choix professionnel et de leur employabilité.

2.2-Objectifs spécifiques

Appuyer l'Equipe Nationale dans l'élaboration des stratégies/modules/contenus global du programme de CVC

Appuyer l'Equipe Nationale dans l'élaboration des modules de formation

Appuyer l'Equipe Nationale dans

l'élaboration des modules de formation des apprenants
Appuyer l'Equipe Technique dans l'élaboration des prototypes des outils pédagogiques destinés aux apprenants
Faciliter l'atelier de validation des modules de formation
Appuyer l'Equipe Nationale dans la préparation des formations des prestataires

III - PROFIL DU CONSULTANT

Etre détenteur d'un diplôme de troisième cycle : Master ou DEA (Bac + 5) dans les domaines suivants : sciences sociales ; Sciences de l'Education ou équivalent
Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience en élaboration et mise en œuvre de programmes de développement des compétences de vie courante visant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, et/ou l'éducation civique, la santé publique, ou équivalent
Expérience dans la rédaction de modules de formation
Expérience de terrain sur la formation de formateur

• Lire, écrire et parler couramment le français.

« La connaissance de l'anglais serait un plus.

IV - INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Le consultant intéressé peut obtenir des

informations supplémentaires et les Termes de références complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 8 heures 00 à 16 heures 00, heures locales.

V - CRITERES DE SELECTION :

Formation / Education : 30 points ;
Expérience en élaboration et mise en œuvre de programmes des compétences de vie courante visant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, et/ou l'éducation civique, la santé publique, ou équivalent : 30 points ;
Connaissances des langues (français, anglais) : 10 points ;
Expérience dans la rédaction de modules de formation : 15 points ;
Expérience de terrain sur la formation de formateur : 15 points
Total : 100 points.

Seul le candidat classé premier sur la liste ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 sera appelée à la négociation du contrat.

VI - DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature à soumettre pour le recrutement comprendront :

Une lettre de motivation pour le poste ;
Un Curriculum Vitae détaillé ;
Des copies de Diplômes, Certificats, Attestations ou tout autre document justifiant la formation et l'expérience.

VII - DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard le 17 février 2016, à 10 heures, sous plis fermé, à l'adresse suivante, avec mention «AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° SC 01-02-2016/IDAH 5302 - CG pour le recrutement d'un consultant individuel pour le développement de modules de formation sur les compétences de vie courante essentielles à la vie personnelle, socioprofessionnelle et à l'employabilité et élaboration d'un cadre d'environnement adapté pour les filles ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)
Unité de Gestion du Projet
Située : 177, rue SOWETO - quartier ex télévision

Tel : - Tel: 05355 33 27 | 06609 95 00 / 06667 22 29 / 06 620 34 37 - Email congo.pdce(o)yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo

Le Coordonnateur du PDCE

Téléphore KIMPOLO


MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI
REPUBLIQUE DU CONGO Unité * Travail * Progrès
CABINET
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE
UNITE DE GESTION DU PROJET «8.0. C.É.A. tviETPFOE/CAB/PDCE/UGP/SPM
Brazzaville, le 04 février 2015
REPORT DE LA DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES CONFORMEMENT A L'ALINEA 24.2 DES INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°AONF01/17-11-2015/IDA53020 -CG**

« Pour la fourniture des tenues de travail, chaussures de sécurité, petit équipement et consommables pour la formation des apprentis auprès des maîtres artisans dans le cadre de la mise en œuvre de la sous composante 1.3 »

1— Référence et date de publication :
Semaine Africaine n° 3560 du vendredi 15 janvier 2015 ;

2- Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (TDCE) ;

3- Autres renseignements :

Dans le cadre de l'Appel d'Offres cité ci-dessus et conformément aux stipulations des clauses 7 du dossier d'appel d'offres y afférent, certains candidats nous ont demandé des précisions sur la date réelle de dépôt des offres.

En réponse, les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la coordination du PDCE - Tél : 05 355 33 27 | 06 609 95 00 / 06 667 22 29 / 06 620 34 37 Email : congo.pdce@vahoo.fr et prendre connaissance du document d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que la date de dépôt et d'ouverture des offres prévue le 10 février 2016 à 10 heures dans la salle de réunion du PDCE.

Le Coordonnateur du PDCE

Téléphore KIMPOLO


COMMUNIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) mené par l'Association Pointe-Noire Industrielle (APNI), il est prévu des formations et l'accompagnement gratuits, financés par la Banque Mondiale au profit des gérants d'activités génératrices de revenus (AGR) : couturiers, soudeurs, coiffeurs, mécaniciens, électriciens, commerçants etc.

Hommes ou femme, les bénéficiaires doivent :

- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre âgé entre 18 et 39 ans ;
- Avoir son propre atelier dans l'exercice de son activité.

Pour les inscriptions, veuillez contacter les numéros :

TÉL. : 06 658 18 07/ 06 635 55 85.

AVIS DE VENTE DE VOITURE

L'Ambassade de Russie au Congo porte à la connaissance du public qu'elle vend le véhicule Mercedes Benz S 350, production de l'année 2006, sedan, de couleur noir, salon en cuire, essence
Parcours - 6837 Km
Sur tous les questions contactez le numéro de Tél. : 05-656-89-14



COOPÉRATION

Vers une amélioration des performances du secteur halieutique au Congo

Le démarrage des travaux du Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentales (PDPAC) élaboré par le ministère avec l'appui, du FIDA, qui s'articule autour de deux composantes - optimisation et augmentation de la production du poisson d'eau douce ; formation et renforcement des capacités des pêcheurs - est fixé pour ce mois en cours.

culture, Bernard Tchibambéléla, et une délégation italienne conduite par Adriane Del Torto, chef de mission du FIDA, ont passé en revue, le 2 février à Brazzaville, les conclusions de cette mission, notamment les différentes activités qui seront financées dans le cadre de ce projet. « Nous sommes ici pour l'appui au démarrage du PDPAC qui est un projet

tales, lequel concerne beaucoup plus quatre départements nord du Congo. Aussi, nous voulons intégrer à ce projet le département de la Likouala, puisqu'en ce moment nous avons la possibilité de bénéficier d'un financement additionnel par l'un des bailleurs », a précisé Adriane Del Torto. Signalons que la durée de ce projet est de six ans et le coût



La délégation italienne reçue par le ministre de la Pêche et de l'aquaculture

Dans le cadre de ce projet, le ministre de la Pêche et de l'aqua-

de développement de la pêche et de l'aquaculture continen-

est de 17 millions de dollars.

Guillaume Ondzé

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

L'instauration des NTIC, principal défi pour l'an 2016

Le rectorat de l'Université Marien Ngouabi (UMNG) a réitéré, le 29 janvier à Brazzaville, l'amélioration du système informatique au sein de l'ensemble du système administratif comme objectif majeur de l'année 2016.

L'informatisation des services va aider l'UMNG à mieux gérer ses ressources humaines, la scolarité et les examens, les inscriptions administratives, pédagogiques et les traitements des résultats des examens.

L'université avait décliné la même ambition lors de l'échange des vœux du recteur avec ses collaborateurs en 2014-2015. L'an dernier, l'UMNG n'a pu créer qu'un site virtuel qui, d'ailleurs, n'est pas toujours actualisé du point de vue informationnel.

« La gestion informatisée devrait progressivement remplacer la ges-

tion manuelle ou semi-manuelle actuelle. Les outils existent pour y parvenir. Outre la performance, la visibilité sur le web est un paramètre essentiel », a précisé le professeur Paul Louzolo-Kimbembe, recteur par intérim de l'Université Marien Ngouabi.

En 2016, l'UMNG a adopté en conseil technique, un plan stratégique de développement. Durant la même année, l'alma mater compte aussi achever le processus de mise en place des conseils pédagogiques et des conseils scientifiques dans les établissements. Il va s'achever à la Faculté des lettres et des sciences humaines un amphithéâtre d'une capacité de mille six cents places.

En 2015, l'UMNG a renforcé les capacités institutionnelles de son personnel. Elle a réussi à intégrer le système Licence master-doctorat (LMD). Toutefois, ce système n'a pas encore

été évalué depuis son instauration à l'UMNG et le centre de pédagogie universitaire est interpellé pour jouer son rôle.

« Si la mise en œuvre du système LMD n'est pas encore parfaite, il y a cependant de bonnes raisons de croire que les lacunes de parcours constatées seront corrigées », a indiqué le professeur Paul Louzolo-Kimbembe, recteur par intérim à l'Université Marien- Ngouabi.

Au cours de l'année écoulée, l'UMNG a amélioré ses capacités d'accueil. Il s'est ouvert deux amphithéâtres dont l'un à la faculté de droit et l'autre à la faculté des sciences économiques. Les deux ont une capacité de 1600 places chacun.

Au plan africain, en 2015, l'UMNG n'est pas classée dans le top 100, mais au 215e rang sur 1447 universités et instituts supérieurs.

Fortuné Ibara

LUTTE CONTRE L'INCIVISME À BRAZZAVILLE

Les chefs de quartiers et de blocs de Talangai invités à promouvoir les pratiques citoyennes

Dans l'optique de renforcer la lutte contre la recrudescence des actes inciviques que posent actuellement les jeunes de Talangai, dans le 6ème arrondissement, le Mouvement des jeunes congolais pour la réflexion et l'analyse (Mojecra) que préside Daniel Oba a initié un projet intitulé : « appui à l'éducation civique et morale des jeunes de Talangai ». Le lancement officiel de ce projet a eu lieu le week-end dernier

Ce projet, financé par l'Agence française de développement a pour objectif principal de renforcer les compétences techniques des chefs de quartiers, des autorités des établissements scolaires ainsi que les clubs citoyens des quartiers de Talangai sans oublier les associations locales œuvrant dans le cadre de l'éducation et l'encadrement des jeunes sur la promotion des pratiques citoyennes, patriotiques et la culture de paix. « L'initiative nous per-

mettra d'éduquer les jeunes à travers leurs encadreurs afin que leurs comportements soient améliorés et aussi, réduire les actes inciviques et de violence que ces jeunes posent dans les différents quartiers », a précisé le président du Mojecra avant de signifier que ce projet sera mis en œuvre à travers l'organisation des séances d'imprégnation dans les quartiers et les écoles, des réunions d'information et de formation.

En effet, cette initiative que les auteurs qualifient d'humanitaire s'inscrit dans le cadre du microprojet communautaire et associatif à Brazzaville (MICAB II). Il est financé par l'Union européenne et l'Agence française de développement et porté par le Groupe de recherche et d'échange technologique (GRET) au profit de l'arrondissement 6 (Talangai).

Rock Ngassakys

MINES SOLIDES

Une société sud-africaine s'engage à exploiter la potasse dans le Kouilou

Les dernières études de faisabilité qui permettront le lancement officiel de ce projet vont démarrer incessamment. D'après David Hathorn, chef de la délégation de cette société dénommée Sintoukolo Potash, interrogé le 02 février, au terme d'une séance de travail avec le ministre des Mines et de la géologie, Pierre Oba, ce projet pourra générer plus de 3000 emplois directs.

Les responsables de cette société sud-africaine ont tenu à rencontrer en premier lieu, le ministre des Mines et de la géologie, pour lui présenter le projet, ainsi que les modalités de démarrage de ce dernier, qui sera développé dans le département du Kouilou, précisément dans le district de Hinda. « Nous sommes très contents aujourd'hui de rencontrer le ministre des Mines et de la géologie, qui nous a réitéré son soutien au projet. Nous allons accélérer la stratégie de mise en œuvre du projet Sintoukolo Potash, avec pour objectif la construction des infrastructures utiles pour mi 2017 », précise le chef de délégation de la société Sintoukolo Patash, David Hathorn.

Selon le planning de la société, le projet démarre réellement cette année, avec les toutes dernières études de faisabilité, qui se réaliseront avec l'aide d'un consortium d'entreprises de construction. Le projet prendra sa vitesse de croisière à partir de 2017 en vue de préparer les premières productions qui interviendront à partir de 2018. « Nos partenaires sont venus nous donner l'assurance qu'ils ont beaucoup d'enthousiasme pour maintenir ce projet en marche, donc ensemble nous gardons bon espoir. Ils nous ont surtout rassuré qu'ils vont démarrer avec les travaux dès maintenant afin qu'à partir de 2017, la construction proprement dite des usines démarre et que la production soit effective à partir de 2018, donc nous sommes confiants », précise le ministre Pierre Oba.

A terme, le projet va générer plus de 3000 emplois directs dont 2000 pendant la phase de construction et environ 1000 autres, pendant la première phase d'exploitation qui durera 25 ans. Des milliers d'autres emplois pourront être créés, au fur et à mesure que la production augmentera sur l'ensemble du bassin.

Firmin Oyé

ARTISANAT

Chancelvie Ndzoumba Ntsama : « Il me manque les moyens financiers pour monter une bijouterie »

Rentrée de Chine depuis 2013, après une formation en broderie à la machine et en bijouterie, Chancelvie Ndzoumba Ntsama, jeune artiste congolaise, compte sur l'appui financier du ministère des Petites moyennes entreprises et de l'artisanat, pour acquérir un local.

L'assistance financière qu'elle espère recevoir de ce ministère, lui permettra de promouvoir ses activités à travers des pages publicitaires aussi bien dans les médias audiovisuels que dans la presse écrite.

« J'ai le matériel nécessaire pour monter une bijouterie. Faute de moyens, j'ai décidé de m'orienter dans un premier temps, dans la fabrication des bijoux en perles car, je peux avoir facilement la matière première et les accessoires sur place », a-t-elle déclaré lors d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.

Pour s'approvisionner en matières premières, Chancelvie Ndzoumba Ntsama fait recours aux marchés de l'Afrique de l'Ouest en plus du marché local. « J'envisage de m'y rendre très prochainement pour faire un stock considérable », a-t-elle indiqué.

Passionnée de l'artisanat depuis 2004, cette dernière a été découverte par le grand public en 2009, lors d'une exposition organisée à Brazzaville, à l'occasion de la journée internationale de la femme.

Elle a ensuite bénéficié, grâce au ministère des PME, d'une bourse pour une formation en Chine où elle a appris pendant quatre mois, les techniques de fabrication des bijoux en argent, en or et en cuivre. A l'issue de cette formation, elle a appris la broderie à la machine. Avant l'étape de la chine, l'artiste travaillait à la main, a-t-elle confié.

Signalons que Chancelvie Ndzoumba Ntsama a participé en décembre 2015, à la foire internationale de Milan en Italie, dénommée : Artisiano in fiera.

Il convient de noter qu'en République du Congo, le métier de bijouterie est exercé en majorité par les ressortissants ouest-africains. Cette artiste figurerait parmi les premiers congolais à s'intéresser à ce secteur.

Lopelle Mboussa Gassia

DJAMBALA / SÉCURITÉ SOCIALE

Les cadres appelés à la rigueur et la discipline au travail

Le ministre d'Etat, ministre du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba a invité le 30 janvier, les cadres sous sa tutelle à faire montre de discipline et de rigueur au travail.

L'invite a été faite lors de la séance de travail organisée à Djambala chef-lieu du département des Plateaux, dans le cadre de l'exécution du programme d'activités assignées pour l'année en cours.

La rencontre s'est déroulée en présence du préfet du département, Gilbert Mouanda-Mouanda et autres autorités administratives. En effet, Florent Ntsiba a souligné les secteurs sensibles de son ministère : les deux caisses de retraite : la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF), l'inspection du travail et le dialogue social. « Pour notre feuille de route 2016, nous allons traverser des moments sensibles dus à la période électorale, au contexte économique international et à la chute du baril de pétrole notre principale ressource économique. D'où je vous exhorte à la rigueur et la discipline au travail en adoptant un certain comportement », a-t-il indiqué.

Abordant la question de retraite automatique, il a rappelé les efforts qui se font pour le traitement des dossiers. Selon lui, le ministère du Travail n'est pas le seul concerné par la chaîne : la fonction publique, la solde, le secrétariat général du gouvernement et bien d'autres y sont également.

Au niveau de la CRF poursuit-il, des directives ont été données afin



Les cadres attentifs à la communication du ministre (crédit-adiac)

que le traitement des dossiers ne dépasse plus quarante cinq jours. « L'année dernière on a eu plus de 1300 arrêtés qui doivent être signés et publiés au journal officiel de la République. Nous devons nous imposer et surtout vous qui gérez les structures je vous exhorte à la discipline. Je veillerai personnellement à

cela. L'Etat est une continuité et ceux qui viendront n'inventeront pas d'autres directives mais ne feront que poursuivre ce que les prédécesseurs auront commencé ».

Il a demandé au préfet, Gilbert Mouanda-Mouanda de veiller sur tous les cadres du département qui désertent leur poste à des

heures de travail au profit de leur formation politique.

Le combat du ministère cette an-

lé. « Ceci est une perte pour les caisses nationales de sécurité. Cette année, notre combat est d'informatiser l'informel parce que là-bas, il y a une grande évasion de ressource », a-t-il conclu.

A leur tour, les cadres de Djambala ont évoqué les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur fonction. Pour le directeur départemental du travail, Antheime Martial Tsoumou, les descentes dans les entreprises prouvent à suffisance l'importation de la main d'œuvre, la précarité des contrats, la méconnaissance des services de l'inspection du travail.

Le directeur départemental de la Caisse de retraite des fonctionnaires, Jean Pierre Moumba évoque la question du retard dans le paiement des pensions, le non versement des pensions dans certaines banques ainsi que l'arrêt des travaux par certains entrepreneurs. Par contre Hortense Essé de la CNSS, souligne le problème de recouvrements dans les entreprises.

Notons que l'échange entre le ministre et les cadres a été conclu par l'étonnement du préfet Gilbert Mouanda-Mouanda à qui le ministre avait accordé la parole : « je suis étonné de vous entendre énumérer des difficultés que vous rencontrez dans vos différents services sans avoir posé le problème d'insuffisance de crédit, de manque de moyen de déplacement et bien d'autres au ministre ».

Lydie Gisèle Oko

RENCONTRE CITOYENNE

Les populations de Djambala et de Lékana sollicitent l'aménagement des routes

Les natifs de ces deux localités ont émis, respectivement le 30 et 31 janvier, le vœu de voir les voies routières aménagées, le problème d'adduction d'eau potable résolu ainsi que l'équipement du lycée de Lékana dans le département des Plateaux

La doléance a été formulée lors des rencontres citoyennes organisées par le ministre d'Etat, ministre du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba à sa résidence, en présence du préfet du département des Plateaux, Gilbert Mouanda-Mouanda, et des autorités administratives locales. En effet, les sages et notables ont demandé au ministre de transmettre au président de la République Denis Sassou N'Guesso, leurs soutiens et revendications. Pendant près de deux heures les échanges entre le ministre et la population se sont déroulés en langue vernaculaire. Le ministre a exhorté cette communauté à entretenir la paix et à résoudre tous les problèmes par le dialogue en cas de conflit.

A leur tour, les sages de Djambala, par la voix du Dr. Séraphin Onsuéné, ont rappelé au ministre leur soutien au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans toutes ses réa-

lisations. « Djambala est avec le président Denis Sassou N'Guesso, et compte le voter massivement, en vue d'un retour aux affaires dès le premier tour le 20 mars prochain. Le président Denis Sassou N'Guesso est notre vieille paire de chaussures comme le disait le patriarche David Charles Gamao », ont-ils indiqué.

Le soutien au président de la République a été le même à Djambala qu'à Lékana, où des femmes regroupées au sein d'une association dénommée « Les douze terres de Lékana », profitent de cette occasion pour présenter également leurs doléances: « Monsieur le ministre, tous les sages de Lékana vous chargent d'aller dire au président Denis Sassou N'Guesso que notre population est derrière lui. Nous vous chargeons également de lui dire de penser à nous dans les domaines de l'électricité, l'adduction d'eau potable et



Une vue de la population de Djambala (crédit-adiac)

des voies routières », ont-ils dit. Les femmes de Lékana regroupées au sein de « Les douze

terres de Lékana » que dirige Elodie Gloria Pené, disent ne jamais oublier les bienfaits du

aux doléances émises par les sages et notables.

Notons que ces rencontres ci-

président Sassou N'Guesso et comptent sur son secours pour que soit trouvée une solution

toyennes ont été agrémentées par des soirées culturelles.

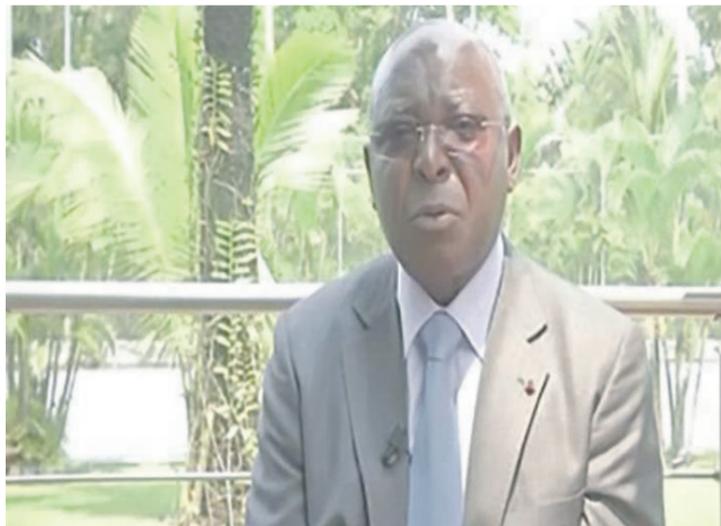
L.G.O.

CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Raymond Zéphirin Mboulou: «l'action d'Interpol est vitale pour la sécurité en Afrique»

À quelques jours de la tenue à Brazzaville, de la 23^e conférence régionale africaine d'Interpol (Organisation internationale de police criminelle), le ministre congolais de l'Intérieur et de la décentralisation appelle au renforcement de la coopération au sein de cet instrument collectif de prévention et de répression du crime organisé, qui regroupe 190 pays membres. Raymond Zéphirin Mboulou s'exprimait lors d'un entretien avec le secrétariat général de l'Organisation.

Pour le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, « l'adhésion des pays africains à Interpol est vitale pour la sécurité nationale de chacun d'eux ». Il rappelle l'engagement de longue date pris par l'Afrique et cet organisme dans la lutte contre le terrorisme et les trafics de tous genres, et insiste sur le fait qu'aucun pays ne peut seul venir à bout de ces phénomènes qui s'internationalisent chaque jour. D'où l'importance de mutualiser les efforts: « C'est en réunissant



les polices des pays africains que nous pouvons acquérir une vision novatrice susceptible de contenir cette criminalité et, main dans la main, de sauvegarder notre sécurité nationale, régionale et même internationale ».

Evoquant la disponibilité de son département à organiser cette rencontre, le ministre reconnaît la capacité de nuisance des adeptes du crime : « La police du Congo est motivée pour organiser cet important événement, d'autant plus que la sécurité de notre continent peut être fragilisée par une criminalité en évolution constante. La capacité des criminels à détourner l'innova-

tion technologique à leur profit appelle à renouveler les modes d'action des forces de police africaines. »

Créée en 1923 dans le but de promouvoir la coopération policière internationale, Interpol a pour devise : « Relier les polices pour un monde plus sûr ». C'est vrai que la nature des dangers qui minent la sécurité des Etats aujourd'hui et l'internationalisation du crime sous toutes ses formes sont des motifs suffisants pour renforcer l'Organisation internationale de la police criminelle dans sa mission de prévenir et combattre le crime organisé. La réunion de Brazzaville aura lieu du 8 au 10 février.

Les Dépêches de Brazzaville

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le président nigérian appellera à une union mondiale

Muhammadu Buhari, le chef de l'Etat nigérian est attendu mardi prochain à Paris, en France. Selon une source de la présidence nigériane, il devra, lors d'une réunion spéciale de l'Union européenne (UE) mercredi, appeler à un effort concerté au niveau mondial pour lutter contre le terrorisme.

À la tête d'une délégation de responsables nigériens, Muhammadu Buhari, prononcera un discours à la faveur d'une session spéciale du Parlement européen réunissant les représentants exécutifs et législatifs de ce bloc régional. Selon un communiqué, ce discours portera sur le terrorisme et l'extrémisme violent, et sur la nécessité d'un plus grand soutien de l'Union européenne et des pays avancés pour résoudre rapidement ces problèmes. La présidence nigériane indique, par ailleurs, qu'après son discours devant la session spéciale du sommet de l'UE, le président Muhammadu Buhari se joindra aux autres dirigeants internationaux lors de la Conférence régionale et de soutien à la Syrie ouverte jeudi à Londres, en Grande Bretagne.

Le dirigeant nigérian entend profiter de l'opportunité de sa présence à cette conférence, hébergée en commun par la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Norvège, le Koweït et les Nations unies, pour poursuivre son appel à plus d'entente, de collaboration. Il appellera aussi au soutien pour le Nigeria et les autres pays qui sont en première ligne dans la guerre contre le terrorisme. Ces Etats luttent pour surmonter les effets négatifs de la guerre imposée contre les populations affectées par des combats. Même si le gouvernement nigérian a déclaré avoir techniquement vaincu Boko Haram, il faut signaler que les combats entre ce mouvement sanguinaire et l'armée gouvernementale se poursuivent. Et la secte islamiste continue, sans relâche, de perpétrer des attentats au Nigéria.

Pays le plus peuplé d'Afrique de l'Ouest, le Nigeria est actuellement sous le feu du terrorisme incarné par le groupe Boko Haram. Depuis 2009, ce groupe terroriste, qui a étendu son influence jusque dans les pays voisins comme le Cameroun, le Tchad et le Niger, a enlevé des milliers de personnes et en a tué plusieurs autres.

Nestor N'Gampoula

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Tsoumou-Ngoulhoud Alix. Je désire désormais être appelé Ngoulhoud-Koua Alix. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

VIE ASSOCIATIVE

Les jeunes de la Likouala désormais réunis au sein d'une fédération



La Fédération des jeunes de la Likouala pour le développement du Congo (FJLDC) qui vient de voir le jour à Brazzaville, s'est fixé, entre autres pour objectifs, la lutte contre le mariage précoce et les grossesses en milieu scolaire

Cette organisation vise également à donner des orientations scolaires, académiques et professionnelles à la jeunesse ; créer et maintenir des partenariats avec toutes les organisations œuvrant dans le même champ d'action afin de faciliter l'insertion des jeunes. La FJLDC s'est aussi assigné la mission de coordonner les projets d'associations et mouvements de jeunesse affiliés, en créant une synergie entre eux en vue d'animer un réseau d'échange ; lutter contre l'incivisme et promouvoir le sens de responsabilité, d'entente, d'entraide dans un élan nécessaire de solidarité. En effet, cette association,

qui a fait sa sortie officielle au cours d'une assemblée générale organisée à la préfecture de Brazzaville, est coordonnée par Richard Ahmat. Il animera ainsi un bureau exécutif national de neuf membres. En outre, les participants ont mis en place une commission nationale de contrôle et d'évaluation de cinq membres, dirigée par Rivander Bosselas. Porté à la tête de l'organisation pour un mandat de trois ans, le coordonnateur national de la FJLDC a invité les jeunes de la Likouala à plus de responsabilité et à une prise de conscience pour leur avenir. Abordant la situation de son département, Richard Ahmat

Les membres du bureau exécutif national a rappelé que la Likouala est restée sans avenir à cause de l'égoïsme, l'égoïsme des uns et des autres. Ce qui a entraîné des divisions et des querelles entre les enfants d'une même famille.

« Notre département est resté malheureux, enclavé et meurtri à cause des enfants qui ne s'accordent que sur les désaccords. Apprenons à vivre ensemble, conjugurons nos efforts pour le développement de la Likouala, pour le Congo en général. Soyons unis. L'unanimité des filles et fils de la Likouala dépend de notre capacité de cultiver l'unité, la tolérance l'amour de l'autre », a-t-il prêché, précisant que tout le monde ne pouvait jamais penser de la même manière.

Parfait Wilfried Douniama

INTERVIEW

Djibril Seybou, directeur qualité et sûreté ECAir

Djibril, vous êtes le directeur qualité d'ECAir. Quel est votre parcours ?

Je suis diplômé d'une école aéronautique de formation de Technicien Avions, d'où je suis sorti en 1980 dans les spécialités Cellule, Moteur et Avionique. J'ai débuté ma jeune carrière à Dakar, Abidjan et Paris-Le Bourget, au sein de la compagnie multinationale Air Afrique (et UTA) successivement en tant que Technicien Avions sur des avions de type Boeing et Airbus, Chef d'Atelier avionique, Auditeur Qualité et Chef de Service Référentiels Procédures d'entretien, et ce jusqu'à la fermeture d'Air Afrique en 2002. Après Air Afrique, je suis rentré à Air Méditerranée en 2003, compagnie aérienne française basée à Toulouse, où pendant 11 ans j'ai occupé le poste d'Adjoint au Responsable Qualité et Directeur Qualité et Sécurité et aujourd'hui la fonction de Directeur Qualité et Sécurité à ECAir. Pendant toutes ces années, j'ai eu la chance d'exercer dans divers secteurs d'activités de compagnies aériennes (maintenance des avions et des équipements, opérations aériennes sol et vol, systèmes qualité et sécurité), et à titre privé en tant que Pilote privé.

ECAir mise beaucoup sur la qualité et la sûreté, par le biais d'une Direction qualité très active. En quoi consiste ce département ?

D'abord, il est important de rappeler que la mise en place de systèmes de management de la qualité, sécurité et sûreté au sein d'une compagnie aérienne est une exigence réglementaire. La nomination du responsable en charge de la gestion de ce département ainsi que tous ces systèmes de management sont soumis à l'acceptation préalable de l'autorité de tutelle (ANAC, Agence Nationale de l'Aviation Civile). La mission du département qualité, sécurité et sûreté consiste à :

- mettre en œuvre les politiques qualité, sécurité et sûreté définies par la direction générale de la compagnie ;
- élaborer et s'assurer de la mise en œuvre des mesures de protections des passagers, des équipages, des personnels au sol, ainsi que les aéronefs et les infrastructures de la compagnie ;
- vérifier, en surveillant au travers d'un programme d'assurance qualité, de sûreté et de prévention des accidents, que toutes les activités de la compagnie dans les domaines des opérations aériennes, de la maintenance des avions et la formation des personnels d'exploitation (équipages de conduite et de cabine, techniciens, etc.) sont conformes aux exigences réglementaires définies



par les Autorités de l'aviation civile nationale et internationale et aux procédures de la compagnie ;

- tenir régulièrement informée la direction générale de tous dysfonctionnements, dangers, menaces, etc. pouvant impacter la sécurité des vols et la sûreté ;
- tenir régulièrement des réunions et revues de direction, pour informer le mieux possible la direction générale des problèmes rencontrés dans son organisation et ses activités, examiner les tendances, revoir les écarts significatifs dans tous les domaines d'activités, prévenir les probables non-conformités et trouver des solutions.

Comment est constitué votre département ?

Le département est composé d'un Directeur Qualité et Sécurité, un Adjoint au Directeur, deux assistants qualité et un Responsable Sûreté. Le département fonctionne sur la base de pôles d'expertises, où selon son profil, chaque membre du département est en charge de la surveillance d'un domaine d'activité dans la limite de ses compétences. Tous les personnels du département sont auditeurs. La répartition des domaines d'activités est effectuée de la manière suivante :

- Adjoint au Directeur Qualité & Sécurité (Elmahdi Rafik) : système qualité et sécurité dans les opérations aériennes vol et sol ;
- Assistants Qualité (Oumar Traore et Colombe Tsika) : système qualité, relations avec l'ANAC, audits en escale et inspections de toutes nos agences (ATO et CTO) ;
- Responsable Sûreté (Espoir Koud) : sûreté, gestion des titres d'accès (badges), relations avec l'ANAC sur tous les aspects relatifs à la sûreté.
- Moi-même : systèmes qualité et sécurité, entretien des avions, opérations aériens sol et vol

A quoi ressemble une journée-type ?

Notre activité quotidienne est de veiller en permanence et nous assurer que les activités de la compagnie et ses sous-traitants restent continuellement en conformité avec les exigences en matière de sécurité et dans la limite des autorisations et agréments applicables. La compagnie est régulièrement auditée et les avions inspectés par les autorités de l'aviation civile des pays que nous desservons. D'autre part, nous mettons également en œuvre notre propre programme de surveillance de nos sous-traitants et notre organisation interne. Tous ces actes de surveillance génèrent des plans d'actions correctives qu'il faut suivre au quotidien. Chaque personnel du département a accès à une base de données où sont enregistrés tous ces actes de surveillance (audits, inspections, demandes spécifiques des autorités, etc.). Il peut consulter ou éditer, sur une base quotidienne si nécessaire, les plans d'actions dont il



a la charge et veiller au suivi de clôture des demandes d'actions correctives dans le respect des échéances.

Quels sont les obstacles que vous rencontrez dans l'exercice de vos fonctions ?

Ce n'est pas à proprement dit des obstacles, mais plutôt certaines difficultés, notamment faire respecter les échéances par

exemple. C'est une tâche difficile qui demande beaucoup de ténacité, de disponibilité et parfois de diplomatie. Les responsables d'activités sont généralement plus préoccupés dans la gestion quotidienne de leurs activités, qu'il faut souvent les relancer pour leur rappeler leurs engagements. Mais tous les responsables qualité vous le diront, c'est une de leurs préoccupations majeures. Heureusement, ma fonction et mon rattachement à la Directrice Générale me donne un accès direct à elle, ce qui me permet de surmonter certaines difficultés et faciliter des fois la résolution de certains obstacles.

Vous avez d'ailleurs mis en place une série d'actions, la revue des KPI, plutôt ambitieux et innovateur au sein d'une compagnie aérienne. De quoi s'agit-il exactement et qu'en attendez-vous ?

La direction générale, à la création de la compagnie et à l'instar de toutes les compagnies aériennes modernes, s'est fixé un certain nombre d'objectifs ambitieux, à savoir par exemple «Devenir la compagnie aérienne leader en Afrique Centrale» et «Satisfaire les attentes de tous ses clients, employés et actionnaires, et bien plus». Cette vision, a été déclinée en termes d'objectifs assignés à chaque département pour permettre à la compagnie d'atteindre ses objectifs globaux. Afin de mesurer l'efficacité des actions menées pour atteindre ces objectifs, des KPI (Key Performance Indicator, Indicateurs clés de performance) ont été définis. Les KPI permettent le pilotage et le suivi de l'efficacité des objectifs auxquels ils sont rattachés. L'objectif recherché dans la

borateurs l'utilité et l'objectif de ces KPI.

C'est une démarche à laquelle tout le personnel est invité à adhérer et qui ne doit pas être perçue comme un effet de mode, une contrainte inutile ou de plus ou même un moyen de contrôle à des fins de sanctions, comme on l'entend.

Peux-t-on affirmer qu'ECAir est une compagnie fonctionnant avec le respect des normes internationales ?

Oui on peut affirmer qu'ECAir fonctionne selon les standards nationaux et internationaux et nous n'avons pas le choix si nous voulons avoir accès aux marchés internationaux. Nos équipages techniques et commerciaux, techniciens avions, personnels d'exploitation, etc. sont formés, en grande majorité, dans des organismes de formation européens. Notre documentation opérationnelle et technique est rédigée en prenant en compte les normes et règlements nationaux et internationaux (arrêts nationaux, Annexes OACI, règlements européens, IOSA, etc.). Nos avions sont entretenus par des organismes de maintenance disposant d'agréments européens et par des techniciens dument qualifiés. ECAir, comme toutes les autres compagnies, est régulièrement soumise à des contrôles programmés ou inopinés des autorités de l'aviation civile ou par des organismes mandatés par nos Clients. Les avions sont inspectés lors des contrôles SAFA, et à ce jour, aucun problème pouvant mettre en cause la sécurité de notre exploitation n'a été décelé.

Quelle est votre vision pour ECAir dans les 5 prochaines années ?

ECAir est une belle compagnie et en pleine expansion. Elle dispose de tous les atouts pour être la compagnie leader de l'Afrique Centrale. L'Etat Congolais met à sa disposition tous les moyens et les infrastructures nécessaires à son développement. Un projet ambitieux de la Direction Générale de réduction des coûts d'exploitation est en cours de réalisation et va permettre, entre autres, à la compagnie d'opérer ses vols avec des avions sous pavillon congolais avec ses propres équipages formés selon des standards internationaux. Les processus de ré-certification et de certification IOSA sont en cours. Tous ces efforts conjugués avec ceux de notre autorité de tutelle (ANAC), devraient permettre à la compagnie de pouvoir étendre sa zone d'exploitation sur le régional et l'international avec ses avions immatriculés sous le registre congolais.

CROISSANCE AFRICAINE

La CEA prévoit un boom des matières premières en 2016

Avec un taux de croissance économique de 4,4% en 2016 contre 3,7% en 2015, les pays africains sont prêts pour la reprise, selon une déclaration des Nations unies dans les Perspectives de la situation économique mondiale édition 2016.

Le directeur de la politique macro-économique de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), Adam Elhraika, a laissé entendre que les États africains producteurs de pétrole et de minéraux sont prêts à profiter des avantages d'un boom imminent des marchés des produits de base, mais qui pourrait encore rester en dessous des niveaux de 2008/2009. « Il y a un assouplissement de la baisse des prix des matières premières. Les prix commencent à monter bien qu'ils n'ont pas atteint les niveaux de 2008/2009. Les prix du pétrole devraient atteindre 50-60 dollars le baril. L'incertitude dans les marchés de l'énergie est encore énorme », a expliqué Adam Elhraika.

L'épidémie d'Ebola est mise en cause dans le ralentissement de la croissance économique en Afrique de l'Ouest en 2015. « La reprise de la crise d'Ebola est lente et incomplète en raison de la récurrence de nouveaux cas », a-t-il ajouté. Les taux de croissance ayant été principalement affectés par la faiblesse de la demande dans le secteur du pétrole et l'incertitude entourant l'élection présidentielle nigériane en mars 2015, selon le rapport. Le Nigeria reste le moteur de la croissance économique en Afrique de l'Ouest grâce à son utilisation de réserves de devises étrangères en soutien à sa croissance et investies dans la production agricole. Une tendance similaire serait en cours en Côte d'Ivoire. A en croire Adam Elhraika, les investissements croissants dans l'agriculture dans cette région d'Afrique vont aider à stimuler la croissance.

L'Afrique de l'Est, par contre, va subir une sécheresse qui potentiellement va toucher l'Éthiopie et les pays voisins. Alors que les perspectives de croissance en Afrique semblent bonnes, le rapport affirme qu'une croissance économique globalement faible pourrait provenir de la hausse de la dette publique, l'augmentation de l'instabilité financière et la dépréciation monétaire.

Noël Ndong

EMPLOI DES JEUNES

L'ONU a présenté un plan visant à faire face au chômage

L'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes a été présentée le 1^{er} février au siège de l'ONU à New York par le directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT), Guy Ryder, à l'ouverture du Forum annuel de la jeunesse des Nations unies.

Par cette initiative ambitieuse, les Nations unies entendent créer des emplois pour les jeunes et les accompagner dans leur transition vers la vie active. Une telle politique lancée en pleine crise mondiale de l'emploi des jeunes, caractérisée par un niveau de chômage sans précédent, des emplois de mauvaise qualité et faiblement rémunérés, vient à point nommé pour tenter de résorber la question de l'emploi des jeunes.

Pour Guy Ryder qui s'exprimait en présence de plus de vingt ministres de la jeunesse et plus de 500 jeunes délégués venus pour la circonstance, l'initiative lancée est l'occasion d'« aider les jeunes à acquérir les compétences requises pour pouvoir rivaliser sur le marché du travail actuel ». Cela va se faire selon lui, dans le cadre d'un partenariat unique entre les gouvernements, les Nations unies, les entreprises, les institutions académiques, les organisations de jeunesse et d'autres groupes mobilisés pour créer de nouvelles possibilités et de nouvelles

pistes vers un emploi de qualité dans l'économie mondiale.

Le directeur général de l'OIT a invité les jeunes à « s'engager pleinement » et à devenir des acteurs du changement. « Vos voix reflètent les aspirations des jeunes, où qu'ils soient. Vos voix doivent être entendues et prises en compte si nous voulons façonner des sociétés durables et inclusives, combattre les injustices et les inégalités et ouvrir la voie à la paix, au progrès et à la prospérité pour tous », a-t-il déclaré. Il a averti que la triste réalité ne peut être ignorée. « Aujourd'hui, a poursuivi Guy Ryder, deux jeunes sur cinq en âge de travailler sont au chômage ou occupent des emplois trop mal rémunérés pour échapper à la pauvreté. Le piège de la pauvreté au travail affecte pas moins de 169 millions de jeunes. Dans les pays à bas revenu, la situation est encore pire, puisque neuf jeunes sur dix occupent un emploi informel, c'est-à-dire occasionnel, peu rémunéré et sans aucune protection de la loi ».

Le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations unies pour la coordination, formé des 29 dirigeants des institutions de l'ONU, a adopté l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes comme une priorité de premier ordre. En outre, l'enjeu de l'emploi des jeunes a été placé au centre de la nouvelle

vision ambitieuse de l'ONU en matière de développement tel que l'a défini le Programme de développement durable pour 2030 récemment adopté.

Le Forum de la jeunesse, convié par le Conseil économique et social des Nations unies (ECO-SOC), est un événement de deux jours qui rassemble des porte-paroles des jeunes du monde entier et offre une tribune aux jeunes pour engager le dialogue avec les gouvernements et contribuer à la formulation de politiques sur les questions économiques, sociales et environnementales mondiales.

Lors de ces assises, le président de l'ECOSOC, Oh Joon, a assuré les participants sur les dispositions prises pour faire face au chômage des jeunes. « Les défis auxquels nous sommes confrontés peuvent paraître impressionnants et impossibles à surmonter, mais il n'en est rien, chacun d'entre nous peut être un agent du changement, quel que soit notre âge ou les moyens dont nous disposons », a-t-il affirmé. Et évoquant les 17 objectifs contenus dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, Oh Joon a estimé que « ce programme historique peut inspirer chacun d'entre nous à s'engager dans des secteurs spécifiques et être un agent de changement, chacun à sa manière ».

Nestor N'Gampoula

35%
de réduction

Voyagez plus avec RwandAir

Voyagez 3x par semaine vers Johannesburg, Douala, Kigali, Dubaï, Dar es Salaam, Nairobi, Entebbe, Bujumbura et Lusaka dans le confort et à des prix abordables.

Contact:

96Bis, Avenue de Gaulles, Plateau ville, Immeuble EBATHA
 (+242) 066465555 | (+242) 066435555
 sales.brazzaville@rwandair.com

Les conditions et les modalités s'appliquent.

RwandAir
 Fly our dream to the heart of Africa.
 www.rwandair.com

FRANCE

À la veille du débat sur la déchéance de nationalité, Christiane Taubira livre un réquisitoire dans « Murmures à la jeunesse »

Après sa démission du gouvernement, le 26 janvier, l'ancienne garde des Sceaux Christiane Taubira, présente son plaidoyer contre la déchéance de nationalité dans son livre « Murmures pour la jeunesse », à la veille du débat sur la réforme constitutionnelle à l'Assemblée nationale, prenant de court le gouvernement.

Édité par les Editions Philippe Rey, Christiane Taubira livre un réquisitoire dans *Murmures à la jeunesse*. Elle expose les raisons de son opposition à la déchéance de nationalité, objet de son départ du gouvernement. Imprimé dans le secret en Espagne et tiré à 40 000 exemplaires, Christiane Taubira a toutefois pris soin de remettre un premier exemplaire au président français François Hollande, avant même sa démission. Dans un essai de 94 pages, l'ancien garde des Sceaux argumente sur l'inefficacité de la déchéance de nationalité dans la lutte contre le terrorisme, « ses effets nuls en matière de dissuasion » et sa portée



symbolique négative : « à qui parle et que dit le symbole de la déchéance de nationalité pour les Français de naissance ? Puisqu'il ne parle pas aux terroristes [...], qui devient, par défaut, destinataire du message ? Celles et ceux qui partagent, par totale incidence avec les criminels visés, d'être binationaux, rien d'autre », d'après elle.

Pour Christiane Taubira, « cé-

der à la coulée d'angoisse et se laisser entraîner, au lieu d'endiguer, signe la fin du Politique et de la politique ». Pour elle, « un pays doit être capable de se débrouiller avec ses nationaux ». Sinon « que serait le monde si chaque pays expulsait ses nationaux de naissance considérés comme indésirables ? Faudrait-il imaginer une terre-déchetterie où ils seraient regroupés

?, soulignant un « désaccord politique majeur ».

Elle se sent habitée par « le tourment jusqu'à la tombe, l'inquiétude. L'intranquillité ». Elle s'interroge : « peut-être est-ce faire trop de bruit pour peu de chose. Peut-être serait-il plus raisonnable d'être raisonnable et de laisser passer (...). Ne pas ajouter au trouble. (...) Ne vaut-il pas mieux alors un cri et

une crise plutôt qu'un long et lent étiolement ? ». « Je ne suis sûre de rien, sauf de ne jamais trouver la paix si je m'avisais de bâillonner ma conscience », avoue-t-elle.

L'Assemblée nationale entame le 5 février l'examen de la réforme constitutionnelle dont le vote est fixé au 11 février. Le livre de Christiane vient relancer avec force et vigueur le débat déjà non consensuel à gauche, sur la déchéance de la nationalité.

Pour l'ancien Premier ministre, Michel Rocard, la déchéance de nationalité est une chose grave, car « elle désacralise la nationalité ». Elle juge l'emballlement symbolique excessif.

Invitée dans le cadre de ses fonctions gouvernementales à New York, pour participer à une conférence de Institute of African American Affairs de New York University, l'ex-ministre de la Justice Christiane Taubira a donné une conférence devant des étudiants, sur le thème « Paroles de liberté ».

Noël Ndong

EPIDÉMIE ZIKA

L'OMS lance une alerte sanitaire mondiale

La fièvre Zika à l'origine de la microcéphalie chez les bébés a déjà touché près de 4 millions de personnes principalement des femmes enceintes en Amérique latine. En raison de sa propagation rapide, -des cas en Amérique du nord, Europe et Afrique-, l'Organisation mondiale de la santé(OMS) a décrété une urgence sanitaire mondiale.

Le virus Zika, abrégé ZIKV pour Zika Virus en anglais, est un arbovirus membre de la famille des Flaviviridae et du genre Flavivirus, responsable de la Fièvre Zika chez l'homme. L'OMS estime que le virus Zika, n'étant pas directement mortel, provoque chez les bébés de la microcéphalie empêchant le cerveau de se développer. « Zika est également soupçonné d'être lié au syndrome neurologique de Guillain-Barré (SGB) », a déclaré l'agence onusienne. Depuis 2015, Zika provoque une épidémie sur le continent américain, les premiers cas ayant été détectés au Brésil ; ce pays est le plus touché avec environ 1,5 million de cas. Un cas a été signalé mardi au Cap-Vert (en Afrique).

« Le virus Zika est une urgence de santé publique de portée mondiale. Tout le monde s'accorde sur le besoin urgent de coordonner les efforts internationaux pour poursuivre les investigations et comprendre mieux cette relation », a déclaré le 1er février dernier, la directrice générale de l'OMS, Margaret Chan, expliquant que plus rien n'arrête la propagation spectaculaire de la maladie. Pour les experts de l'OMS, « l'accélération de la globalisation de l'économie observée au cours des dernières décennies et l'augmentation du trafic aérien se traduit non seulement par l'augmentation du nombre de voyageurs porteurs du virus, mais également par la création de nouvelles connexions, offrant ainsi des opportunités quasi illimitées pour la dissémination rapide de virus », sont les principales raisons de cette progression rapide de la fièvre Zika.

Les principaux signes de la maladie

Les transports de marchandises d'une ville ou d'un Etat à un autre, aident à la diffusion des moustiques vecteurs et des individus portant de la fièvre. D'ailleurs, les Aedes albopictus, une espèce de moustique tigre, sont présents aujourd'hui sur tous les continents en régions tropicales et tempérées, ainsi que leurs cousins Aedes aegypti présents dans toute la zone intertropicale. Pourtant, le virus Zika reste une maladie mal connue. Dans 74 % à 81 % des cas, aucun symptôme n'apparaît rendant difficile l'identification des malades, selon une étude du Haut conseil de la santé publique en France. Les symptômes, quand ils se présentent, d'après la même source, « sont le plus souvent de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures) avec des éruptions cutanées ». La maladie se manifeste « dans les 3 à 12 jours qui suivent la piqûre par le moustique », précise l'étude ajoutant que « le virus Zika peut aussi se manifester par une conjonctivite ou par une douleur derrière les yeux, ainsi que par un œdème des mains ou des pieds ».

Les modes de contamination

Les femmes enceintes sont les plus surveillées. Car si une femme est atteinte du virus, elle peut donner naissance à des nourrissons atteints de microcéphalie : les bébés naissent avec un périmètre crânien inférieur à 33 centimètres et un retard mental irréversible, lorsqu'ils parviennent à survivre. En 2015, le Brésil, qui fait face à une épidémie de Zika, a dénombré 3 174 cas, contre environ 150 cas annuels entre 2010 et 2014.

La fièvre Zika se transmet traditionnellement

par la piqûre de moustique. Le Zika, qui tire son nom d'une forêt en Ouganda où il a été repéré pour la première fois en 1947, a été provoqué par la piqûre de deux familles de moustique, Aedes aegypti et Aedes albopictus (moustique tigre). Mais aux Etats-Unis, dans l'Etat de Texas, un cas de transmission du virus par voie sexuelle a été annoncé. Les autorités sanitaires de la ville ont déclaré le cas suite à des relations sexuelles, un patient de retour du Venezuela aurait contaminé une personne qui n'a pas quitté le territoire des États-Unis.

Il existe aucun vaccin : comment se protéger ? « Les experts considèrent que l'étendue géographique des espèces de moustiques qui peuvent transmettre le virus, l'absence de vaccin et de tests fiables, ainsi que le manque d'immunité de la population dans les pays nouvellement touchés (...) constituent des causes supplémentaires d'inquiétude », s'est alarmée la directrice de l'OMS. L'Organisation internationale de la santé veut donc éviter un autre échec après celui lié à sa réponse jugée trop faible par beaucoup face à la récente épidémie d'Ebola en Afrique.

Il n'existe pas, pour l'heure, de traitement curatif ni de vaccin contre cette maladie. Pour éviter les piqûres de moustique, les experts recommandent à la population de détruire les larves et les gîtes potentiels de moustiques (supprimer des soucoupes sous les pots de plantes, vider au moins une fois par semaine les récipients contenant de l'eau stagnante...). Autrement dit, il faut éviter de jeter des ordures et saletés n'importe comment, bien nettoyer sa parcelle et ou son environnement... Essentiellement, « se protéger des piqûres en portant des vêtements longs et en utilisant des répulsifs et des moustiquaires, mais faut surtout se protéger dans la journée car le virus a une activité diurne », indique par exemple le ministère français de la santé.

Fiacre Kombo

UNESCO

La Promesse de Sydney transmet le programme du patrimoine mondial pour la prochaine décennie

Pour le premier anniversaire du Congrès mondial sur les parcs de l'union internationale pour la conservation de la nature (Uicn), l'Unesco a publié les actes de ce congrès pour mettre en évidence les recommandations de la communauté internationale sur le patrimoine mondial pour la prochaine décennie.

La Promesse de Sydney pour les sites du patrimoine mondial, adoptée au congrès de 2014, doit garantir le niveau de protection internationale le plus élevé pour nos espaces naturels les plus emblématiques, ainsi qu'un leadership exemplaire dans le cadre de l'action menée à l'appui des aires protégées sur terre et en mer.

Fleurons des aires protégées dans le monde, les sites du patrimoine mondial peuvent être des laboratoires d'apprentissage et une source d'inspiration, démontrant les meilleures pratiques de planification et de gestion de ces aires.

Le Congrès mondial des parcs 2014 de l'Uicn, qui s'est tenu à Sydney (Australie), a réuni plus de six mille participants venus de plus de cent soixante-dix pays. Les aires naturelles inscrites sur la liste du patrimoine mondial étant les plus emblématiques, les plus connues et les plus prestigieuses, elles ont constitué l'un des quatre thèmes transversaux de cette manifestation décennale. Auparavant, le centre du patrimoine mondial avait publié les actes du Congrès mondial des parcs 2003 de l'Uicn, tenu à Durban (Afrique du Sud), qui avait culminé par l'adoption du Plan d'action de Durban. Ce plan a ensuite servi de base à la stratégie du centre relative au patrimoine naturel.

Hermione Désirée Ngoma



MENU SAINT VALENTIN

Dîner pour deux personnes : 80.000 XAF
Animation musicale, Surprises
Samedi 13 et Dimanche 14 Février 2016

Médaille de homard à l'huile de truffe, espuma d'asperge verte
Mi cuit de thon en croûte de thé vert, milk shake de banane, coco et citron vert
Rillettes de crevettes grises, émulsion froide de basilic

~~*

Côte de veau rôtie, fricassée de champignons
à l'huile d'avocat et pointes d'asperges vertes
Crème d'échalotes

ou

Bar rôti & citronnelle
Etuée d'oseille, crevettes missala
Sauce Bonne Femme

~~*

Entremet chocolat-caramel mangue

RADISSON BLU M'BAMOU PALACE HOTEL
Avenue Amilcar Cabral Centre Ville, Brazzaville, République du Congo
T: +242 05 050 60 60 reservations.brazzaville@radissonblu.com
www.radissonblu.com/fr/hotel-brazzaville

TRANSFERTS

Yven Moyo signe à Laval, mais finira la saison à Concarneau

Venu à Concarneau pour relancer une carrière qui tournait au ralenti, Yven Moyo a atteint son objectif : le milieu offensif a signé un contrat professionnel avec le Stade Lavallois, dont la durée n'a pas encore été communiquée.

Auteur de 4 buts en 15 matchs de CFA (et 1 but en 3 matchs de Coupe de France), le gaucher de 23 ans est l'un des artisans du parcours presque sans faute des Thoniers, leader du groupe D de CFA. Il va désormais pouvoir aller au bout de l'aventure avec le club breton, puisqu'il y finira la saison. Avant de débiter une carrière professionnelle un temps compromise par un parcours tourmenté. Une bonne nouvelle pour le joueur et peut-être également pour la sélection nationale.



Auteur d'un début de saison remarqué, Yven Moyo a été recruté par Laval. Mais il reste à Concarneau jusqu'en juin dans le cadre d'un prêt (droits réservés)

Ligue 2, 24^e journée

Brest et Kévin Koumbemba chutent à Lens (0-2). Titulaire, l'attaquant congolais n'a pas eu d'occasions de briller, hormis une frappe non cadrée à la 62^e.

Sans Hardy Binguila et Charlevy Mabila, Auxerre bat Evian (3-1).

Chris Malonga est entré à la 74^e lors du revers de Laval à Metz (0-1). Le score était acquis lors de son entrée en jeu. Sans Hugo Konongo, non retenu, Créteil est tenu en échec à domicile par Sochaux (1-1). Deuxième titularisation consécutive pour Brice Samba junior, lors du match nul obtenu par Nancy à Niort (0-0). Tobias Badila vivait sa première titularisation de la saison en remplacement de Muraatori (adducteurs). Samba est à créditer d'un arrêt sur une tête de Koné (25^e) et Badila s'est distingué sur un centre bien ajusté (42^e). Sous les yeux du sélectionneur national, venu le superviser, Dylan Bahamboula était titularisé en attaque lors du match nul concédé par le Paris FC face à Clermont (0-0). Dans un rôle qui n'est pas le sien, le milieu offensif de 20 ans n'a pas pesé. Au classement, Nancy perd sa première place au bénéfice de Dijon (47 contre 48 points), tandis qu'Auxerre reste relégué à 5 points du podium (8^e avec 37 points). Dans la seconde partie du tableau, Brest et Laval sont 11^e et 12^e avec 30 et 29 points. Tout en bas, Créteil et Paris sont relégués avec 22 et 17 points.

Camille Delourme

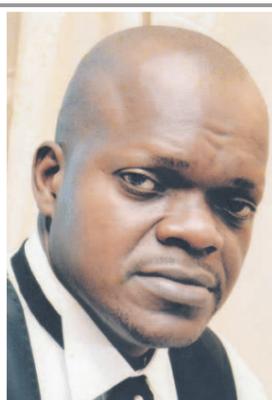
NÉCROLOGIE



Madame Mombongo Da Costa Lidie Mamy informe parents, amis et connaissances la mort de sa grande-mère Badzokela Lucie «Santa Lucia», décès survenu le 28 janvier 2016 à Brazzaville. Le deuil se tient à son domicile sis n° 128, rue, Lague à Mougali-Brazzaville. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Maître Yombhy Norbert et Jean-Paul Yombi Ognangue, receveur principal des Impôts de Pointe-Noire informent amis et connaissances du décès de leur mère survenu le 27 janvier 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au 142, rue, Loukolela à Talangai-Brazzaville.
Programme des obsèques :
Jeudi 4 février 2016
-9h00 : levée du corps à la morgue du CHU-Brazzaville ;
-11h30 : messe en l'église Saint-Jean-Baptiste de Talangai ;
-14h00 : départ pour le cimetière Bouka ;
-16h30 : fin de la cérémonie.



La veuve Massa Ongoundou née Bouanobine Echa Carrelle agent de la Banque postale, informe les parents, amis et connaissances que les obsèques de son époux, M. Massa Ongoundou Ferréol agent de ARTF et DGMRFÉ décédé le 26 janvier à Rabat au Maroc, se dérouleront selon le programme ci - après :
Jeudi 04 février 2016
03h30 : arrivée de la dépouille mortelle par le vol Royal air Maroc à l'aéroport Maya-maya, suivi du dépôt de corps à la morgue municipale.
Samedi 06 février 2016
9h00 : levée de corps à la morgue municipale
10h 30 : recueillement au domicile familial suivi d'un office religieux, sis 101, rue Benin Mikalou (Arrêt Louami)
13h 00 : départ pour le cimetière Privé Bouka V.I.P
16h 00 : fin de la cérémonie.



INAUGURATION DU SIEGE et LANCEMENT OFFICIEL DE LA FONDATION PERSPECTIVES D'AVENIR




Brazzaville
Point-Noire

**12 au
27
FÉVRIER
2016**



UNE JEUNESSE QUALIFIEE POUR UN CONGO EN MARCHÉ

- CEREMONIE D'INAUGURATION | 12 Fév
- FORUM SUR L'EMERGENCE | 12-13 Fév
- DINER GALA DE CHARITE | 13 Fév
- MARATHON DE L'UNITE | 14 Fév
- DIALOGUES SUR L'ENTREPRENEURIAT | 22 au 24
Brazzaville
25 au 27
Pointe-Noire

+242 053638898 / +242 065108640/41 INAUGURATION@PERSPECTIVESAVENIR.ORG WWW.PERSPECTIVESAVENIR.ORG

CRC

La plate-forme recommande une union des forces pour défendre la Constitution

Ce regroupement de trente-trois ONG de défense des droits de l'homme pense que seule une action concertée peut faire face à la volonté des dirigeants de violer les lois et certains engagements délibérément pris.

Dans une conférence de presse tenue le 2 février dans la salle de l'hôtel Cana à Gombe sur l'état des droits de l'homme au pays, la Coalition de trente-trois ONG pour le respect de la Constitution (CRC) a décrié un enlèvement délibéré du processus électoral, la fermeture des médias privés et indépendants par le gouvernement, des entraves aux libertés de mouvement, réunion et manifestation pacifique ainsi que l'absence de volonté pour libérer les prisonniers politiques et d'opinion. Ce regroupement d'ONG a notamment dit constater que plus de trois mois après la décision de la Cour constitutionnelle enjoignant la Céni à publier un calendrier réaménagé, cette dernière ne s'est toujours pas exécutée. Par contre, a poursuivi cette plate-forme, ses dirigeants se livrent à ce jour à travers les provinces et villes du pays à mener une campagne au cours de laquelle ils tentent de subordonner l'organisation des élections dans les délais constitutionnels par la tenue du dialogue. « Telle n'est pas la mission assignée à la Céni et ses dirigeants par la Constitu-

tion et la loi organique », a rappelé la CRC, qui a appelé les dirigeants de la centrale électorale à faire preuve d'indépendance et exécuter la décision de la Cour constitutionnelle en ce qui concerne la publication urgente d'un calendrier réaménagé.

La Coalition exige, en outre, à ce que toutes les opérations liées aux élections dont la révision du fichier électoral fassent l'objet d'un calendrier unique et réaménagé avec des échéances qui tiennent compte des délais constitutionnels, principalement celui relatif à l'élection présidentielle.

La Coalition qui, par ailleurs, dit être stupéfaite de la mesure de suspension d'émission des radiotélévisions Nyota et Mapendo a fustigé « un acharnement politique contre un membre de l'opposition ». Il s'agit, selon la CRC, de Moïse Katumbi, en raison de son combat en faveur du respect de la Constitution s'agissant de la fin du deuxième et dernier mandat du président sortant de la RDC. « Comme on peut bien le constater, cette mesure intervient plus d'une année déjà après la mission mixte vantée [il s'agit d'une mission de contrôle médias-finances effectuée du 9 novembre au 31 décembre 2014 d'après lequel les entreprises de radiotélévision concernées ne



Le coordonnateur de la CRC, Me Georges Kapiamba

se seraient pas acquittées des frais relatifs au droit de déclaration préalable à la redevance de contrôle de conformité et à la redevance audiovisuelle] et ne frappe que deux entreprises audiovisuelles comme si sur l'ensemble de l'ancienne province du Katanga, elles seraient les seules à ne pas être en règle avec le fisc », a souligné le coordonnateur de cette coalition, Me Georges Kapiamba.

Plusieurs autres médias visés

La CRC a également rappelé la fermeture, toujours à Lubumbashi, au Katanga, de la Radio Jua Télévision appartenant à l'opposant Jean-Claude Muyambo Kyassa. Selon cette plate-forme, cette décision a été prise le 11 novembre 2014 par le même mi-

nistre chargé des médias, au lendemain de la déclaration par laquelle l'ex-membre de la majorité au pouvoir avait annoncé son départ de cette plate-forme et s'était engagé à lutter pour le respect de la Constitution ainsi que de l'alternance politique. Alors qu'à Kinshasa, ce regroupement d'ONG a relevé l'ordre du gouvernement de retirer la fréquence de la chaîne CCTV, proche de l'opposant Jean-Pierre Bemba, pour la réattribuer à la société Startimes média

Sarl. « C'est aussi le cas dans d'autres provinces de la République, car seules les chaînes de Radio et Télévision étiquetées comme appartenir à l'opposition politique paient le frais de fermeture même pour des raisons politiques, alors que les opposants ainsi que les membres de la société civile qui tiennent un discours critique vis-à-vis du gouvernement n'ont pas accès aux médias publics en violation de l'article 24, alinéa 2 de la Constitution », a regretté cette coalition.

Devant les enjeux de l'heure, tout en réclamant également la protection des journalistes, la CRC a appelé le gouvernement à rou-

vrir tous les médias fermés en conformité avec les obligations internationales de la RDC et de la Constitution qui garantissent les libertés d'expression et d'opinion, le droit à l'information et l'accès libre de tous les courants aux médias officiels. « Les fermetures des médias privés et indépendants constituent des crimes contre la démocratie et l'État de droit. Leurs auteurs et complices devront être poursuivis et sanctionnés conformément aux lois de la RDC dont l'article 180 du code pénal qui prévoit et punit les atteintes à l'exercice ou la jouissance des droits fondamentaux des citoyens », a prévenu Me Timothée Mbuya, membre de la Coalition.

Dans son action, la Coalition a également condamné les restrictions aux libertés de mouvement, réunion et manifestation pacifique qui se poursuivent en RDC contre les membres de l'opposition politique et de la société civile ainsi qu'une absence de volonté politique pour libérer les prisonniers politiques et d'opinion, alors que lors de son allocution faite le 28 novembre 2015 à la Nation, le chef de l'État avait annoncé l'organisation du dialogue politique national et des mesures individuelles de grâce ainsi que des instructions données au gouvernement pour la libération des prisonniers politiques et d'opinion.

Lucien Dianzenza

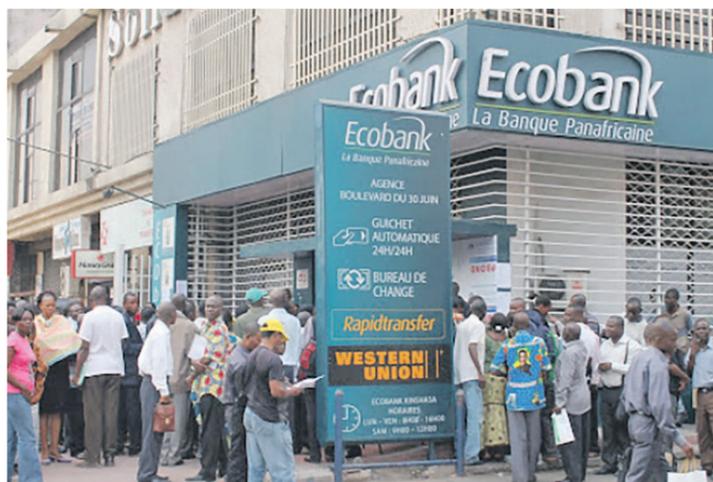
TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA GOMBE

L'affaire Moïse Kabongo Djesse-Ecobank prise en délibéré

Pour la partie demanderesse, qui attend des juges, la condamnation de la banque au versement de près de 500 mille dollars américains de dommages et intérêts servira de guide sinon de modèle contre cette institution bancaire « qui s'aventure à prendre l'argent des Congolais, de le loger et de ne pas les indemniser ».

Le Tribunal de commerce de la Gombe a entendu, le 2 février, les plaidoiries des avocats de deux parties dans l'affaire qui oppose Moïse Kabongo Djesse à Ecobank. Chacun des conseils des parties dans cette affaire a présenté ses moyens pour amener les juges à trancher en faveur de son client.

Le conseil de la partie demanderesse, Moïse Kabongo Djesse, conduit par Me Pascal Muteba du barreau de Kinshasa/Matete a soutenu que son client a subi des préjudices, du fait des accusés, Ecobank-RDC et Ecobank transnational, de vendre, en dépassement du délai, les parts du plaignant. « Cette affaire tient au fait que Moïse Kabongo a assigné Ecobank en responsabilité tant civil que contractuel du fait qu'elle n'a pas vendu ses parts



Une agence d'Ecobank à Kinshasa

sociales alors qu'il avait constaté que les résultats de cette société, chaque année, étaient négatifs de telle sorte que sa mise, en termes de valeur, dans les parts de la société Ecobank ne rapportaient pas. Il a décidé que cette société vende ses parts sociales et la société n'a pas vendu dans le délai prescrit par les propriétaires des actions Moïse Kabongo », a expliqué Me Pascal Muteba.

Des formulaires contenant des clauses évasives

La partie Ecobank, représentée par Me Patrick Tambwe, a estimé que la faute revenait à Moïse Kabongo Djesse, qui a refusé de

signer des formulaires qui lui sont soumis par la banque et que l'ordre de vente n'avait pas été donné à Ecobank mais plutôt à un intermédiaire, EDC, qui a son siège à Abidjan.

En réaction à ces allégations d'Ecobank, l'avocat-conseil de Moïse Kabongo a estimé que son client a refusé de signer les documents à bon droit parce que ces formulaires présentés par la société Ecobank contenaient des « clauses évasives », par lesquelles une des parties au contrat- ici Ecobank- s'engage par avance de ne pas supporter les consé-

quences de la mauvaise exécution d'une obligation de droit. « Les savants du droit l'ont déjà proscrit, c'est une immoralité. On ne peut pas signer une telle clause dans un contrat, surtout pour un monsieur qui fait des affaires, qui est très informé. Il avait raison de refuser de signer ce contrat parce que contenant les clauses d'irresponsabilité de la part de la société Ecobank », a expliqué le juriste.

Soutenant qu'il y avait effectivement préjudice, Me Pascal Muteba a noté que son client qui a fait ses investissements, en achetant des parts (20 mille) dans la société Ecobank depuis 2008, pour une valeur de 5800 dollars américains, s'est retrouvé, en 2016, avec un montant de 1800 dollars. « Il y a là une perte établie, en dehors du fait qu'il est en train de courir derrière les tribunaux pour obtenir réparation, en dehors des préjudices morales et le manque à gagner du fait qu'il ait souscrit des lignes de crédits auprès des autres banques pour obtenir des financements des marchés qu'il devrait exécuter et avoir des bénéfices. Il a perdu ces marchés. C'est un manque

à gagner réel qui est pris en compte dans la réparation des préjudices aujourd'hui en droit positif congolais », a-t-il insisté.

Un délit d'initié

Moïse Kabongo, lui-même, pense qu'il est victime d'un délit d'initié, étant donné qu'on est en matière de bourse. Selon lui, un des salariés de la banque a reconnu qu'il y avait une faute et qu'ils n'auraient pas dû vendre ces parts sans revenir auprès du propriétaire de ces actions pour obtenir une autre autorisation, étant donné que le délai précédemment donné a été dépassé. « Moi, j'avais trouvé que c'était en cette période-là que je devrais vendre, étant donné que j'avais d'autres engagements. En matière de bourse, quand vous dépassez le délai automatiquement, vous avez affaire à payer les dédommagements, vous devez réparer cela », a soutenu Moïse Kabongo, qui pense que cette affaire fait ressortir une très mauvaise image des banques établies en RDC, que l'on doit moraliser pour le respect d'éthique et de déontologie.

Lucien Dianzenza

DIALOGUE NATIONAL

L'Écuse soutient l'initiative de Joseph Kabila

Après la ville de Kinshasa, l'équipe dirigeante de la campagne « J'aime mon pays, la RDC, je soutiens le dialogue » prend d'assaut les provinces. La première province c'est le Kongo central précisément la ville de Kasangulu, fief de l'Église chrétienne Union de Saint-Esprit (Écuse).

L'Église chère au chef spirituel Tata Wonda décédé il y a quelques années, qui vient de fêter dernièrement le 27^e anniversaire du port de sac, a organisé en marge de cet anniversaire trois journées de prière pour le dialogue inclusif. C'est au terme de ces trois jours que la coordination nationale de la campagne patriotique « J'aime mon pays la RDC, je soutiens le dialogue » initiée par le Dr Félix Kabange Numbi a été accueillie sur les terres sacrées du bastion de l'église.

Sur une plaine en face d'une petite forêt des cocotiers, près de dix mille personnes vêtues de vert blanc et de sacs acclament l'entrée triomphale de l'équipe avec à sa tête le Dr Félix MO-MAT arborant un tee-shirt blanc frappé du logo de la campagne.

Rythmes saccadés et battements de tambours accompagnent des chants de joie pour dire hautement oui au dialogue. Un oui fièrement et pleinement assumé par le chef de l'Église qui l'a manifesté en signant la charte de la campagne. Cela après avoir présenté à la coordination le mausolée où repose

pour l'éternité l'envoyé de Dieu Tata Wonda, le père spirituel et messager de cette Église née dans les vents de l'éveil spirituel de la conscience noire autour des années 50.

L'Écuse a organisé un culte à trois temps forts : le chant avec les Nkotistes (porteurs des sacs et recouverts de cendre, symbole de l'humiliation devant Dieu), la prière du jour et puis le message du coordonnateur de la campagne qui a lancé le cri « yenge » pour la salutation. « *Le combat de Tata Wonda pour la paix et l'émancipation de l'homme congolais trouve tout son accomplissement dans cette campagne pour le dialogue* », a dit le coordonnateur sous une salve d'applaudissements avant de poursuivre : « *Cette Église a fait le choix de la paix pour parachever l'œuvre de Tata Wonda qui a consacré toute sa vie à la recherche de la dignité de l'homme congolais. Nous ne pouvions aller loin sans venir nous ressourcer ici chez tata wonda qui fut un grand visionnaire* ».

Aline Nzuzi

BRUXELLES

Edem Kodjo rencontre Étienne Tshisekedi ce jeudi

Les deux hommes devront parler dialogue même si les conditions posées par le leader de l'UDPS paraissent compliquées.

Après avoir conféré avec les acteurs politiques et sociaux dans le cadre de sa mission de facilitation à la crise congolaise, l'émissaire de l'Union africaine (UA), Edem Kodjo, entend rencontrer le leader de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Étienne Tshisekedi. Aux dernières nouvelles, il se trouverait présentement à Bruxelles où, sauf imprévu, il doit s'entretenir ce 4 février avec le « lider maximo ». Cette rencontre apparaît comme celle de la dernière chance lorsqu'on sait que de l'adhésion de l'irréductible opposant au dialogue dépendra la suite des événements.

Conscient de ce qu'il représente, surtout dans un contexte de radicalisation du front anti-dialogue, il est clair qu'Étienne Tshisekedi montera à coup sûr les enchères en faisant prévaloir ses thèses. C'est dans l'optique de convaincre le vieil opposant quant à sa participation au dialogue que le facilitateur de l'UA a effectué le déplacement de Bruxelles. « Nous allons échanger avec M. Étienne Tshisekedi et on a de bonnes raisons de croire que ça va bien marcher », avait-il indiqué. Difficile toutefois de faire plier le vieil opposant qui s'est rétracté en dernière minute en posant des conditions quant à la participation de son parti au dialogue.



Étienne Tshisekedi

Non seulement le Sphinx de Limete dénie à Joseph Kabila le droit de convoquer ces assises mais il récite aussi la personne d'Edem Kodjo estimant que le facilitateur à désigner dans ces tractations est censé être neutre et accepté par toutes les parties. À l'UDPS, l'on se dit être d'accord sur le principe du dialogue, quitte à satisfaire aux exigences posées qui, somme toute, laissent entrevoir un refus poli d'y participer.

Alain Diasso

AFFAIRE DIAMANT DE 822 CARATS

Théodore Mbiye Kalala victime de l'insécurité

Des ONG ont noté que le propriétaire de cette grosse pierre précieuse « sous scellée dans les coffres de la République » subit des actes d'intimidations et de harcèlement qui lui font peur sur sa sécurité et celle de ses proches.

Un communiqué commun signé le 2 février par quatre ONG de défense des droits de l'homme dénonce des actes d'intimidation et de harcèlement conduisant à l'insécurité contre le propriétaire du diamant blanc de près de 822 carats qui défraie la chronique depuis plus de dix ans en RDC. Dans leur dénonciation, la Ligue des électeurs, l'Observatoire congolais des droits humains, les Œuvres sociales pour le développement et les Toges noires ont noté que Théodore Mbiye Kalala est victime de ces actes décriés dont les auteurs ne sont pas encore clairement identifiés, tant au niveau de son bureau qu'à son domicile, depuis son intervention du 23 décembre 2015 sur les ondes de la radio onusienne, Radio Okapi, au cours de l'émission « Parole aux auditeurs » consacrée à l'exploitation artisanale des minerais.

Selon ces ONG, le bureau de Théodore Mbiye Kalala reçoit des visites « des individus suspects » alors que lui-même et certains de ses proches sont objet de « filature » de la part des mêmes individus, au point qu'il se sent dans une insécurité totale. Ces organisations ont précisé que le propriétaire de ce diamant blanc détenu par l'État avait notamment rappelé, au cours de l'émission sus-évoquée, la promesse du président de la République qui lui a été faite personnellement à Mbuji-Mayi « de trouver une issue heureuse à son dossier ». C'était, selon ces ONG, à l'occasion de la campagne électorale de 2006, en présence des chefs de confessions religieuses, toutes tendances confondues. Les quatre ONG signataires de ce communiqué ont sollicité des autorités de prendre des dispositions conséquentes afin que cessent ces actes décriés et de sécuriser Théodore Mbiye Kalala ainsi que ses biens conformément à la loi.

Lucien Dianzenza

CHAN 2016

La RDC se hisse en finale

On est passé par toutes les émotions pour atteindre la finale. Mais c'est fait. Les Léopards locaux de la RDC vont disputer la finale de la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations. Cela, au terme d'une victoire ou d'une qualification laborieuse. Il a fallu attendre la loterie des tirs au but pour que les joueurs du sélectionneur Florent Ibenge puissent composer, 3 février, au stade Amahoro de Kigali, le ticket de l'ultime étape de la compétition. À la fin du temps réglementaire, le score a été de zéro but partout. Et au terme de la prolongation, c'était un but partout après un scénario plutôt rocambolesque.

Pour ce match, Florent Ibenge reconduit son schéma tactique de 4-3-3 avec un seul changement parmi le onze victorieux du Rwanda en quart de finale. Blessé, Luvumbu se voit donc remplacer par Christian Emmanuel Ngudikama, alias Kila, son coéquipier dans V.Club. Ainsi, Matampi garde les buts, avec devant lui Lomalisa, Kimwaki, Bompunga et Bangala comme ligne défensive. Nelson Munganga, Merveille Bope et Doxa Gikanji forme le trio du milieu de terrain, alors que Meschak Elia, Jonathan Bolingi et justement Christian Emmanuel Ngudikama constituent l'attaque des Léopards locaux. Après un début poussif de la partie, les Léopards rentrent finalement dans le match aux alentours de la 10^e minute de jeu, s'installant pratiquement dans le camp des Guinéens qui abandonnent le cuir aux Congolais. Doxa Gikanji se signale à la 13^e minute par une frappe, mais pas cadrée. Deux minutes plus tard, c'est une balle arrêtée

de Meschak Elia qui passe au dessus de la cage gardée par le gardien de but Abdoul Aziz Keita de la Guinée, héros de son équipe en quart de finale face à la Zambie pour avoir inscrit le dernier tir au but. À la 25^e minute, Gikanji, encore lui, ne cadre pas sa frappe. À la 27^e minute, le milieu défensif Merveille Bope s'illustre aussi par une frappe, mais sans danger pour Keita. Mais les Guinéens qui se concentrent dans leur camp, se projettent vite en avant lors de contre-attaques. À la 36^e minute, Diawara met la balle au dessus de la cage de Matampi Vumi Ley. Les Congolais répondent favorablement au défi physique des joueurs guinéens.

En deuxième période, le jeu est un haché, certainement dû à la fatigue et à la tension du match. Bompunga et Matampi écope des cartons jaunes. Meschak Elia est incisif sur le plan gauche en mettant en mal le défenseur Sorry Bangoura, mais pas décisif. À la 66^e minute, l'attaquant Ricky Tulenge prend la place de Ngudikama et à la 66^e minute, c'est Guy Lusadis qui remplace Merveille Bope. Un coaching qui paraît iconoclaste, mais qui s'avère très payant par la suite. Malgré la domination RD-congolaise, il n'y a pas de but à la fin du temps réglementaire. Les Léopards repartent à l'abordage dans la prolongation. Et à la 111^e minute, Guy Lusadis se retrouve sur le côté droit, et fait un centre que croise d'une tête plongeant Jonathan Bolingi. Le gardien Abdul Aziz Keita est battu. Alors qu'on s'achemine vers une qualification tranquille, c'est un coup de tonnerre à la 121^e minute lorsque Sory Sankhon hérite d'une

balle à l'entrée de la surface de réparation et ajuste Matampi Vumi Ley. Le tableau d'affichage du stade Amahoro de Kigali affiche un but partout ! Les Léopards semblent accuser le coup mentalement.

Les tirs au but...

Les deux sélectionneurs, Florent Ibenge de la RDC et Mohamed Kanfory Bangoura de la Guinée, s'emploient chacun à booster le mental de leurs poulains pour la séance des tirs au but. L'émotion est grande de part et d'autre, se mêlant à la fatigue. Mais la RDC se qualifie avec cinq tirs au but à quatre pour la Guinée. À la fin de la première série de tirs au but, les deux équipes sont à égalité de trois tirs réussis contre deux manqués. C'est à la deuxième série que les Congolais l'emportent par deux tirs à un. Du côté congolais, Joël Kimwaki, Miché Mika, Jonathan Bolingi, Doxa Gikanji et Meschak Elia réussissent l'épreuve alors que Tulenge et Lomalisa ont loupé les tirs au but. Les Guinéens Sankhon, Aboubacar Camara, Bangoura et Camara ont réussi leurs tirs au but, tandis que leurs coéquipiers Sorry Bangoura, Thiam et Mohamed Youla ont raté les leurs.

La finale, comme le dit, ne se joue pas, mais se gagne. C'est sans doute, l'idée du sélectionneur Ibenge qui ramène la RDC en finale après le sacre de 2009 contre le Ghana à la première édition du Chan en Côte d'Ivoire. L'adversaire de la RDC à Kigali, ce sera soit le Mali soit la Côte d'Ivoire. Le rendez-vous est pris pour le 7 février au stade Amahoro de la capitale du pays aux mille collines.

Martin Engimo



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement officiel et inauguration du siège de la Fondation Perspectives d'Avenir

Brazzaville, Congo – 03 février 2016 – Monsieur Denis Christel SASSOU NGUESSO, Promoteur et Président de la Fondation Perspectives d'Avenir, procédera le **vendredi 12 février 2016** au lancement officiel et à l'inauguration du siège de ladite Fondation. Les installations du nouveau siège de la Fondation situé au 35 de l'Avenue des Trois Martyrs dans l'arrondissement 4 Moundali, à Brazzaville, abriteront aussi bien des bureaux administratifs que des espaces dédiés à la formation des jeunes congolais.

Au programme des cérémonies relatives à ce double événement qui aura lieu à Brazzaville du 12 au 14 février 2016, de nombreuses activités sont prévues. Outre une cérémonie de lancement avec coupure de ruban, un forum sur « La contribution des jeunes à la construction d'une émergence durable en Afrique et au Congo » en partenariat avec l'UNESCO, un dîner de gala de charité et un semi-marathon de l'unité nationale seront organisés. Le dîner de gala, qui connaîtra la participation de nombreuses personnalités nationales et internationales du monde politique, des affaires et du show business, a pour objectif la mobilisation de ressources financières au bénéfice des fonds « Kelasi » pour les bourses et « Telama » pour l'Entreprenariat mis en place par la Fondation Perspectives d'Avenir en faveur des jeunes congolais issus de familles démunies et de milieux défavorisés.

Ces cérémonies se poursuivront une semaine plus tard avec la tenue des « Dialogues sur l'entreprenariat des jeunes au Congo ». Ceux-ci se dérouleront du 22 au 24 février à Brazzaville, et du 25 au 27 février à Pointe-Noire. Ils serviront de plateforme de sensibilisation et de réflexion sur les opportunités d'emplois directs et indirects et de contribution aussi bien à la lutte contre la pauvreté qu'à l'émergence nationale qu'offre l'entreprenariat à la veille du lancement par la Fondation Perspectives d'Avenir d'un Fonds de l'Entreprenariat des jeunes. Le Président de la Fondation Perspectives d'Avenir, M. Denis Christel SASSOU NGUESSO, saisit cette opportunité pour lancer un appel à toutes les entreprises et à toutes les personnes de bonne volonté afin qu'elles apportent leur contribution à ces deux fonds visant à promouvoir « Une jeunesse qualifiée et solidaire au service d'un Congo émergent ».

Le lancement officiel de la Fondation et l'inauguration de son nouveau siège mettent en lumière l'engagement et la détermination de M. Denis Christel Sassou-Nguesso à poursuivre le processus de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de sa fondation en vue d'un accompagnement efficace de la jeunesse congolaise dans sa quête de meilleures opportunités sociales, économiques et professionnelles grâce à une éducation et une formation de qualité.

GILLES PENA-PITRA

« Nous travaillerons sans répit pour l'affermissement de la Nation congolaise »

Le président du bureau exécutif départemental du Club 2002 Pur de la ville océane, Gilles Pena-Pitra, s'est ainsi exprimé à l'occasion de l'assemblée générale électorale de ce parti tenue dans ladite ville.

Rendant un hommage particulier aux membres fondateurs et aux autres membres de son parti, Gilles Pena-Pitra a expliqué qu'en leur qualité de responsables politiques, ils devront de concert avec la direction nationale de leur organisation en tirer une exigence supplémentaire d'efficacité et d'équité dans l'action à laquelle ils sont impliqués, et que nécessairement ils développeront dans la nouvelle République promue par la Constitution du 6 novembre dernier.

« En m'élisant pour la troisième fois d'affilée à la présidence départementale du Club 2002 Pur, Je rends un brillant hommage aux membres fondateurs de notre parti, particulièrement à son fondateur, je cite le président Wilfrid Guy César N'Gouesso, à l'équipe directoriale nationale, notamment à notre secrétaire général, pour toutes les actions réalisées en vue du renforcement de notre organisation au sein de la majorité présidentielle, et lui donner une visibilité incontestable dans le paysage politique national. Conformément à la stratégie nationale du parti, en synergie avec nos partenaires et tous nos compatriotes républicains de bonne foi, tout en préservant ce qui fait



Gilles Pena-Pitra/Photo Adiac

la force de notre parti, notamment l'union, la solidarité, le travail, la cohésion et l'esprit d'équipe, amis et sympathisants comme une organisation crédible et respectable qui œuvre pour le développement du pays, nous travaillerons sans répit pour l'affermissement de la Nation congolaise, le développement économique et social du pays et la construction d'un État fort », a-t-il indiqué. S'appuyant ainsi sur le discours du président de la République, l'orateur a conclu en ces termes : « Le temps de la passivité, de la procrastination ou à la relégation aux calendes grecques des décisions difficiles, de la recherche des attermolements, de la protection des intérêts personnels est désormais révolu avec l'avènement de la nouvelle République qui prône une véritable rupture avec l'ordre ancien et les routines néfastes du passé ».

S.I.

INTERVIEW

Bienvenu Hondolo : « Quelle chance pour le département de la Bouenza d'abriter la première municipalisation accélérée de la nouvelle République ! »

Le membre du bureau politique du Club 2002 Pur et natif du département de la Bouenza, Bienvenu Hondolo, l'a déclaré avec satisfaction à l'occasion d'un entretien qu'il a accordé le 3 février à la presse locale.

Les Dépêches de Brazzaville : Quelles sont, selon vous, les principales priorités en vue du développement du département de la Bouenza ?

Bienvenu Hondolo : La Bouenza est, après le Kouilou et le Niari, le troisième département le plus peuplé du Congo. À cet effet, il convient de noter, comme priorité de ce département, la relance de l'ensemble des activités des unités de production industrielles et agricoles. Les travaux de municipalisation en cours dans ce département donnent lieu à une politique rationnelle d'aménagement de l'espace départemental et de mise en valeur des différentes potentialités économiques et sociales. La municipalisation de ce département permettra de mettre un terme au phénomène d'exode rural des jeunes en direction des grandes villes.

LDB : Quel peut être, selon vous, l'apport économique après le lancement des travaux de municipalisation de ce département ?

BH : La Bouenza se situe à cheval entre la capitale administrative Brazzaville et la capitale économique Pointe-Noire. Ce département est relié par ces villes à la fois par le chemin de fer et par la route nationale n°1. Ainsi, il occupe concomitamment une position stratégique dans la partie sud du pays. La Bouenza, tous les Congolais le savent bien, est réputée pour l'approvisionnement des grandes villes et elle a une population très importante.

LDB : Les travaux de municipalisation ont laissé parfois dans certains départements quelques chantiers inachevés ou abandonnés par certains opérateurs économiques véreux. Quelles sont les mesures prises pour éviter ce phénomène ?

BH : Un comité consultatif d'appui, de suivi et d'évaluation de la municipalisation accélérée de



Bienvenu Hondolo Photo Adiac

ce département présidé par le ministre Rigobert Maboundou avait été mis en place en vue de pallier le problème. Ainsi dans cette optique, j'attire donc l'attention de ces opérateurs économiques véreux qui joueraient à l'épervier, laissant certains chantiers publics inachevés. En plus de cela, d'autres cadres dudit département suivent avec un œil particulier l'évolution des travaux de cette municipalisation que certains n'y croyaient presque plus. La Bouenza a donc la chance d'être le premier département du Congo qui abrite, en premier, les travaux de la municipalisation accélérée et les premières festivités de l'indépendance de la nouvelle République. D'où les premiers seront les derniers.

LDB : Quel est l'appel que vous lancez aux fils et filles de la Bouenza ?

BH : Il est important pour les ressortissants de ce département d'être tous derrière le père de la nouvelle République du Congo, Denis Sassou N'Gouesso. Dans ce monde d'incertitudes des hommes, seule l'expérience de cet homme constitue un critère pertinent de choix pour les natis de la Bouenza en particulier et l'ensemble de la population congolaise en général.

Propos recueillis par Séverin Ibara

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS
www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gouesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



VOLLEYBALL

La Ligue de Brazzaville à la recherche de la performance

Au cours de leur conseil départemental inaugural tenu le 30 janvier au siège de la Fédération congolaise de Volleyball, le nouveau bureau de la Ligue de Brazzaville s'est engagé à rendre cette ligue phare plus performante.

Dans la salle, les conseillers départementaux étaient tous animés par la volonté de changer et de faire évoluer les choses différemment. A côté de leur souci d'organiser de façon régulière les compétitions, ils entendent multiplier les stratégies afin de réussir le renouvellement de l'élite sportive. Car disent-ils, les joueurs qui jouent actuellement sont en train de vieillir.

Le problème du manque d'équipes, des joueurs et des arbitres de qualité sont autant de défi qu'ils souhaiteraient résoudre dans l'urgence. La ligue a promis aller au déla en apportant le soutien aux équipes en création et ce afin d'accroître le nombre des clubs à Brazzaville. Dans son programme d'activités qu'ils



Les membres de la Ligue de Brazzaville en réunion inaugurale (Photo Adiac)

pourront finalement valider le 10 février lors de leur prochaine réunion, les membres de la ligue ont prévu des des-

centes dans les clubs ainsi que l'organisation de la réunion technique et recyclage des arbitres.

« La Ligue a reçu la mission de rédiger un plan biennal d'où nous allons tirer toutes les activités à présenter de manière

conséquente. Le planning des activités et le budget seront établis également sur deux ans et le règlement financier

a été retiré pour permettre au commissaire aux comptes d'élaborer un document de référence. Le bureau exécutif se retrouvera le 10 février », a commenté André Balenvouka, le président de la Ligue.

La structure a profité de l'occasion pour compléter les membres de son bureau exécutif. André Balenvouka a pour collaborateur, Brice Mayoukou, premier vice-président, M'pany Oumba N'sayi occupe la deuxième vice-présidence suivi d'Alec Engoulé et de Blaise Ngamba respectivement troisième et quatrième vice-président. Bemba Sdenely Don Sorel gerera le secretariat général. Dieudonné Mahoungou est le trésorier général adjoint. James Bouma et Anasthasie Lebou sont les membres. Ghislain Bamona Kouba et Josnia Landou s'occuperont du commissariat aux comptes.

James Golden Eloué

TRANSFERTS

Pas de Troyes pour Mafoumbi qui partira en stage avec le Levski Sofia

Alors que le marché d'hiver s'achève dans moins d'une heure, la piste troyenne s'est éteinte, de l'aveu même du joueur. La lanterne rouge de Ligue 1 n'est, semble-t-il, pas parvenu à s'entendre avec le FC Vereya, pourtant pas très gourmand dans cette histoire.

L'ancien Lensois ne reviendra donc pas en France cet hiver et prendra, ce mardi, la direction de la Turquie. Si aucun contrat n'a été signé, le gardien des Diables rouges partira en stage avec le Levski Sofia. Pour préparer un transfert rapide ou pour juin prochain ? À suivre dans les prochains jours.

Julssy Boukama Kaya débarque au Portugal

En stage au Portugal avec le club angolais du Recreativo Libolo, Julssy Boukama Kaya est prêté à l'AC Casa Pia, leader de son groupe en 3^e division. Il y évoluera jusqu'en juin. Alors qu'il avait prolongé avec le Recreativo Libolo début janvier, Julssy Boukama Kaya va découvrir le football européen. L'international congolais de 22 ans vient d'être prêté avec option d'achat à l'Atletico Club Casa Pia.

Le double champion d'Angola rejoint donc le leader du groupe G de troisième division portugaise pour la fin de la saison. Avec pour objectif de monter en deuxième division et de s'inscrire sur la durée dans le football européen.

Dzon Delarge prêté au club turc d'Osmanlispor

Dzon Delarge quitte le championnat tchèque pour poser ses bagages en première division turque pour porter les couleurs de l'Osmanlispor d'Ankara, 12^e du championnat. En fin de contrat en juin prochain avec le Slovan Liberec, Dzon Delarge quitte la République tchèque après 4 saisons et demie (87 matchs, 17 buts et 10 passes décisives). Son contrat a été racheté par les Autrichiens de l'Admira Wacker qui l'ont prêté à Osmanlispor pour un an et demi avec une option d'achat de trois ans. D'ores et déjà qualifié, il sera à la disposition de son entraîneur pour la réception de Sivasspor pour le compte de la 20^e journée de Super League.

Camille Delourme

7^e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL

Cara laisse filer les points



Les joueurs de Cara à l'assaut des buts du FC Kondzo (photo Adiac)

Le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) a manqué, le 2 février, une occasion de prendre provisoirement la tête du championnat vingt-quatre heures avant la rencontre des Diables noirs (18 points) face à la Jeunesse sportive de Poto-Poto.

En match avancé de la 7^e journée, les Aiglons ont été tenus en échec par le FC Kondzo un but partout, au cours d'une rencontre qu'ils avaient pourtant bien entamée. Christ Gankou plaçait Cara dans le droit chemin en ouvrant le score dès la 2^e minute. Mais au fil des minutes, FC Kondzo a rééquilibré les débats puis a fini par égaliser à la 26^e minute par l'entremise de Guy Banza. Les deux

équipes se sont alors données coup pour coup sans qu'aucune d'elles ne prenne le dessus sur l'autre. À la fin, ce sont les Aiglons qui auront des regrets à nourrir puisqu'à la reprise, ils se sont procuré les mêmes situations. Rochel Osséré a vu sa reprise de la tête repoussée par la barre transversale à la 83^e minute. Bien avant cette action, la tête de Madzou Kikima avait également été sauvée sur la ligne par un défenseur du FC Kondzo. Cette équipe a eu aussi des opportunités de « tuer le match » mais elle était approximative dans le dernier geste. Après avoir laissé filer deux points face au FC Kondzo

(9 points désormais), les Aiglons ayant désormais à leur compteur 17 points, courent le danger d'être rejoints au classement par l'Athlétic club Léopards de Dolisie en cas du succès les Fauves du Niari l'emportent ce jeudi au stade Denis-Sassou- N'Gueso face à Munisport. Ils pourraient aussi être relégués à la 3^e place mais à égalité des points pour une différence de buts faible. Signalons qu'à Pointe-Noire, l'Association sportive Ponténégrine (ASP) et Saint-Michel de Ouenzé (SMO) ont fait jeu égal (zéro but partout). L'ASP compte désormais 7 points soit un de plus que SMO.

James Golden Eloué